

NEUVY-EN-SULLIAS

n° 26



Bulletin Municipal 2011

La Pétrie Boulangerie
Pâtisserie
Jérôme PEDRONO
7 Place du bourg
45510 Neuvy en sullias
Tél : 02 38 58 02 13

RUDIOBUS
GITE DE GROUPE
(30 personnes)
Accueil Écoles, Centre de Loisirs,
Réunions de famille,
personnes handicapées, etc...
DENIS GUERIN
9, route des Beauvinières 45510 NEUVY EN SULLIAS
Téléphone/Fax: 02.38.58.06.24
Site internet: www.rudiobus.com

COIFFURE CATHI' STYLE
11 BIS PLACE DU BOURG
45510 NEUVY EN SULLIAS
Tél: 02.38.58.05.22
Du mardi au vendredi
9h00 - 12h00 13h45 - 18h30
Samedi de 8h00 à 15h00
Fermeture dimanche et lundi

Bois - Entretien - Service
Vente de bois de chauffage - Élagage Abattage
Entretien de propriété
(tonte de pelouse, broyage, préparation de culture à gibier, taille...)
02.38.58.17.70
06.82.88.82.60
sebastien45cathe@orange.fr
GAUTHIER Sébastien
48 Rue de Mont - 45510 Neuvy en Sullias
www.bois-entretien-service.com
www.elagageabattage.com

Frédéric HUBERT
ARCHITECTE D.P.L.G.
Le Bois de Bouan
45 510
Neuville-en-Sullias
02.38.58.00.81
06.03.23.08.52

reiki bien-être
(méthode japonnaise)
venez retrouver
énergie et vitalité
au
0238580756
0660367406

S.T.F. ELEG
Société Technique France Electricité
M. VIDOUE STEPHANE
NOUVELLES COORDONNEES
06.21.67.64.43 – 09.53.82.64.07
10 Ter, Chemin de Massy
45510 NEUVY EN SULLIAS

LAURE COIFFURE
"Coiffeuse à domicile"
Laure Edet
4 place de l'église
45510 Neuvy en sullias
Tel: 06 65 64 57 91
siret:515.303.949.00017

Clim 45
Climatisation
Pompe à chaleur
Froid/Électricité
Etude Installation
Entretien Dépannage
Gérald COURAPIED
12 Rue de Mont
45510 Neuvy en Sullias
Tél: 06.61.50.36.36
courapied.gerald@gmail.com

Arts Home Café
Café - Tabac - Journaux
Timbres - Photos - Cartes téléphone
Retraits d'espèces - Cadeaux - Cave - Française des jeux
Internet - Photocopies
9, place du bourg - Neuvy en Sullias
02 38 58 11 18

Sommaire

Le mot du Maire.....	p 4
Événements 2010.....	p 5
Tarifs communaux.....	p 6
Administration municipale.....	p 7
Sessions des conseils municipaux.....	p 8 - 9
Renseignements pratiques.....	p 10 - 11
Vie pratique.....	p 12
<i>Sictom</i>	
Vie pratique.....	p 13
<i>Horaires cars</i>	
Informations.....	p 14
<i>Le recensement</i>	
<i>Inscription liste électorale</i>	
Informations.....	p 15
<i>Chiens dangereux</i>	
<i>Mesure de propreté et salubrité publique</i>	
Vie sociale.....	p 16
<i>A.D.A.P.A</i>	
Vie sociale.....	p 17
<i>Les services du CCAS</i>	
<i>A D M R</i>	
SIAEP Neuvy/Guilly.....	p 18 - 19
Vie communale.....	p 20 - 21
<i>Paroisse</i>	
<i>État civil</i>	
<i>Nouveaux habitants</i>	
<i>Assistants maternelles</i>	
Plan de la commune.....	p 22
Calendrier des Fêtes.....	p 23
Vie scolaire.....	p 24
<i>Collège La Sologne</i>	
Vie scolaire.....	p 25
<i>École ÉPONA</i>	
Associations.....	p 26
<i>Parents d'élèves</i>	
<i>Graines de Gaulois</i>	
Associations.....	p 27
<i>Bibliothèque</i>	
Associations.....	p 28 - 29
<i>Les Zygomatic's</i>	
Associations.....	p 30
<i>La Tribu des Carnutes</i>	
Associations.....	p 31
<i>La Tribu des Carnutes</i>	
<i>La Société des Fêtes</i>	
Associations.....	p 32
<i>Rando Neuvy</i>	
Associations.....	p 33
<i>Section Carnaval</i>	
<i>Danse de Loisirs - Baguettes Magiques</i>	
Associations.....	p 34
<i>Football Club</i>	
<i>Neuwy Sports Loisirs Découvertes</i>	
Associations.....	p 35
<i>Twirling Bâton Club</i>	
Associations.....	p 36
<i>Club Loisirs et Amitiés</i>	
<i>FNACA</i>	
Associations.....	p 37
<i>Histoire d'un village</i>	
Associations.....	p 38
<i>Tennis</i>	
Associations.....	p 39
<i>G.V. Neuwy</i>	
<i>Liste des associations</i>	
Renseignements administratifs...	p 40 - 41
Artisans, commerçants, divers....	p 42



Le mot du maire

Mesdames et Messieurs ,Chers amis,

1 an déjà.

Recevez pour vous, les collectivités que vous dirigez et pour vos familles : les meilleurs vœux du Conseil Municipal de NEUVY.

Le fait marquant de l'année 2010 fut sans aucun doute le déménagement de la Mairie et l'inauguration de celle-ci le 2 Juillet.



Je vous remercie des messages de félicitations que vous nous avez adressés suite à la réhabilitation de l'ancien presbytère.

Je tiens à remercier le personnel municipal pour son engagement au service de notre village. Michel, Hubert, Patrick, Nadine et Blandine sont ceux que vous voyez le plus souvent, mais n'oublions pas les autres : ATSEM, femmes de ménage, surveillantes et cantinières.

Avec 170 enfants, les écoles ont encore fait le plein et cela n'est pas sans poser des problèmes :

- dans le cadre de la pause méridienne, faisant partie intégrante du Contrat Educatif Local, mais la diminution de la subvention de l'Etat nous invite à réfléchir à la possibilité de continuer ou non (en 2002: 7 775 €, en 2005: 5 800 € et en 2010: 3 000 €)
- et de la cantine où nous accueillons environ 130 enfants tous les midis.

Merci à Jean-Claude, mon adjoint, pour le temps qu'il donne afin que tout se passe dans la sérénité.

2011 sera vraisemblablement une année calme en terme d'investissement.

D'abord parce que les incertitudes qui pèsent sur le budget ne nous permettent pas d'engager de gros travaux, suite aux réformes fiscales (suppression de la taxe professionnelle, réajustements divers, etc...).

Si tout va bien, l'accent sera mis sur la voirie, celle-ci ayant beaucoup souffert des récentes conditions climatiques, et sur la toiture du local technique qui devrait être refaite.

Une étude sur l'éclairage public serait souhaitable afin renouveler sur 4 ans notre système, en mettant en place des ampoules nouvelle génération, beaucoup plus économiques.

Mais, comme vous le savez, il y a toujours des surprises et la liste des travaux ne s'arrêtera vraisemblablement pas là.

Sinon, NEUVY va continuer son petit bonhomme de chemin en travaillant avec ses voisins, afin de réaliser des économies en attendant sereinement 2014, date de la réforme des collectivités territoriales, où là, nous choisirons l'est ou l'ouest pour une Communauté de Communes qui nous sera peut-être imposée.

Bienvenue aux nouveaux habitants de NEUVY. J'espère qu'ils trouveront ici la qualité de vie qu'ils recherchent. Les associations, les commerçants et artisans sont là pour les accueillir.

Je ne citerais pas toutes les associations, mais toutes tiennent un rôle dans la vie de notre village.

Entre autre, la Société des Fêtes a su redresser la tête sous la présidence de Serge Minier. Donc, la foire aux Œufs fera bien partie du calendrier des fêtes cantonales.

Cette année, nous aurons également le plaisir d'assister au spectacle pyrotechnique de nos Gaulois : date à retenir le 2 Juillet.

Un petit bonjour à Robert, Gaston et Joël qui travaillent d'arrache-pied au livre
« NEUVY- HISTOIRE D'UN VILLAGE ».

J'espère que l'année prochaine, je pourrais vous présenter ce livre et surtout vous le vendre.

A bientôt à Neuvy

Hubert FOURNIER

Évènements 2010



Inauguration de la mairie juillet 2010



Omelette géante à la foire aux œufs



Forum des associations septembre 2010



Remise des dictionnaires aux futurs collégiens



Formation pour
l'utilisation
du défibrillateur



Inauguration de la danseuse
réalisée par l'atelier mosaïque des Zygomatic's

Médaille d'honneur pour 20 ans de service communal
Yvonne Derouet

Patrick Labsolu



Vœux du maire janvier 2011



Intempéries de décembre 2010

Tarifs communaux

TARIFS EAU

La facturation d'eau sera établie à partir d'une consommation réelle, à laquelle s'ajoutera :

- * une part fixe (location et accès au réseau) destinée à financer les programmes de travaux d'entretien des réseaux, du château d'eau, des branchements .

- * Redevance consommation domestique

Cette taxe est

reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.

Les prix seront les suivants :

Part fixe (location et accès au réseau) 25.00€

Tarif unique 0.85€

Pour les professionnels: à partir de 301m³ 0.30€
(entreprises et agriculteurs)

Redevance consommation domestique le m³..0.240€
(Redevance Lutte contre la pollution des eaux)

Attente eau..... 14.00€

Branchement neuf750.00€

Déplacement de compteur.....300.00€

**EN CAS DE DÉMÉNAGEMENT, PRÉVENIR
LA MAIRIE DE NEUVY EN SULLIAS AU
02.38.58.02.17**

TARIFS ASSAINISSEMENT

La facturation d'assainissement sera établie à partir de la consommation d'eau, selon les tarifs de l'année précédente augmentés de 1,5% à laquelle s'ajoutera:

- * Taxe de modernisation

(Cette taxe ne concerne pas la station d'épuration et est

reversée intégralement à l'Agence de l' Eau Loire Bretagne.

Partie fixe..... 141.60€
(accès au réseau d'égout)

Rejet 500 premiers m³..... 0.99€

au-delà..... 0.61€

Taxe de modernisation le m³..... 0.190€
(Redevance modernisation des réseaux
de collecte des eaux usées)

Attente assainissement..... 16.41€

Branchement assainissement..... 1050.00€

**Proposition d'un prélèvement automatique
pour la facture globale**

Un imprimé est à retirer à la mairie
de Neuvy en Sullias

LOCATION SALLE POLYVALENTE

Habitants de la commune:

Pour 24h (de 9h à 9h) Tarif été..... 218.00€
Tarif hiver.. 225.00€

Pour 48h Tarif été..... 384.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi) Tarif hiver.. 395.00€

Habitants hors commune:

Pour 24h (de 9h à 9h) Tarif été..... 355.00€
Tarif hiver.. 366.00€

Pour 48h Tarif été..... 518.00€
(de 9h le samedi à 9h le lundi) Tarif hiver.. 533.00€

Location de la cuisine de la cantine..... 62.00€
(avec traiteur - en plus de la location de salle)

Pour toute réservation Caution de 500.00€

Période été: du 1er avril au 30 septembre

Période hiver: du 1er octobre au 31 mars

RESTAURANT SCOLAIRE

1er enfant d'une même famille..... 3.18€

2ème enfant d'une même famille..... 2.74€

3ème enfant d'une même famille..... 2.41€

Repas occasionnel..... 3.77€

Repas adulte..... 5.12€

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Accueil du matin de 7h30 à 8h20 1.57€

Accueil du soir de 16h30 à 18h15..... 2.58€

Forfait matin et soir 3.65€

AIDE AUX DEVOIRS

L'heure (de 16h45 à 17h45).. 2.30€

Aide aux devoirs + accueil péri.

L'heure (de 16h45 à 18h15).. 2.80€

CONCESSION CIMETIÈRE

Cinquantenaire.....115.55€

Cavurne (cinquante ans)..... 115.55€

BARNUM

Location avec livraison, montage et démontage

Barnum de 5m x 12 m210.00€

Caution 460.00€

(Montage le vendredi, démontage le lundi, avec les employés communaux)

Administration municipale

Maire : Hubert FOURNIER

Adjoints : Alain POMMIER
André DEROUET
Jean-Claude LUCAS

Conseillers municipaux :
Philippe ALLAIRE, Gaël BLANDIN,
Josiane BORNE, Sandrine CORNET,
Maryse DUBÉ, Danielle LUCAS,
Jean-Michel JACQUET,
Cédric MENEAU, Yves PETIT,
Sandrine POMMIER

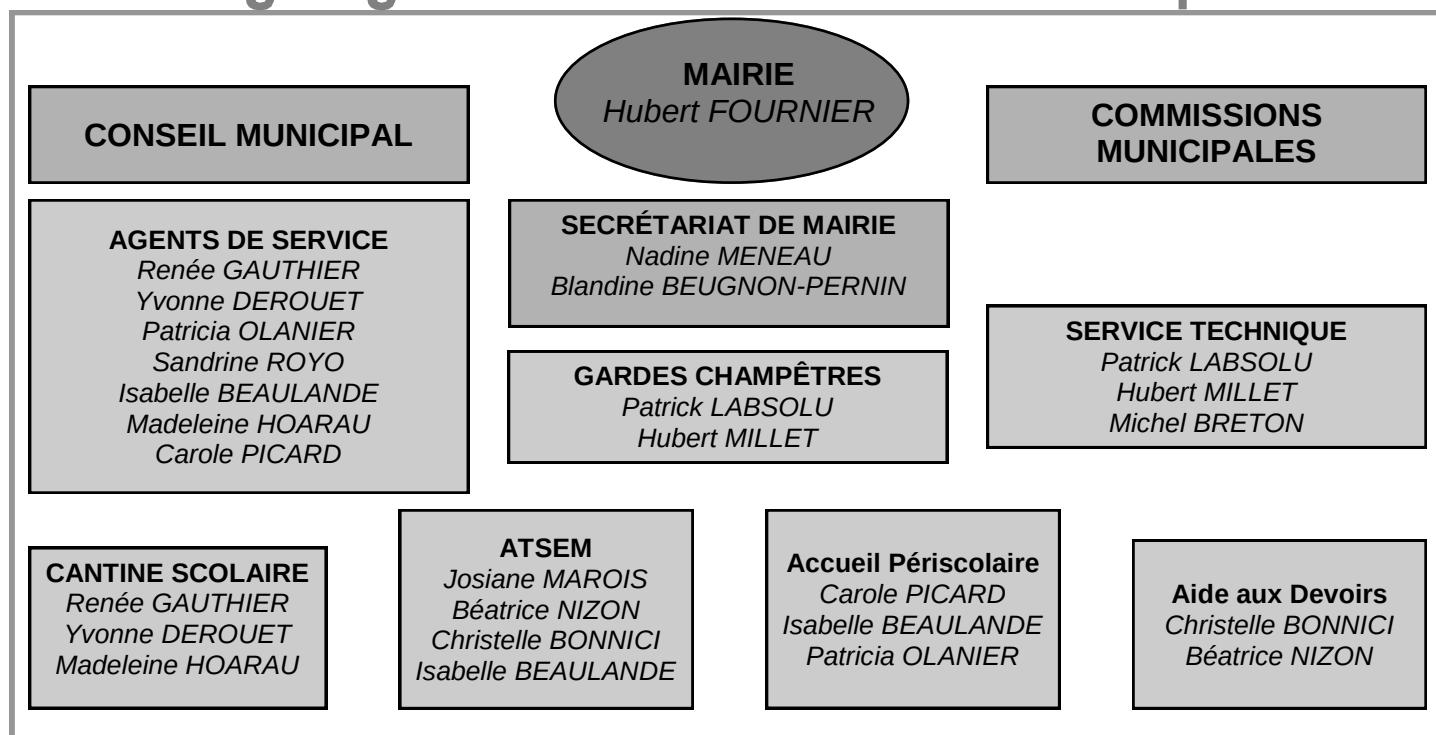
ATTRIBUTIONS DES ADJOINTS :

- **Alain POMMIER**
Délégué aux affaires générales
- **André DEROUET**
Travaux
- **Jean-Claude LUCAS**
Affaires sociales et scolaires,
Personnel communal

LES COMMISSIONS

- **Action Sociale:**
MM. FOURNIER, LUCAS J.C., DUBÉ,
LUCAS D., JACQUET, POIGNARD,
ALLAIRE B.
- **Travaux :**
MM. FOURNIER, DEROUET, ALLAIRE,
POMMIER A., LUCAS J.C., MENEAU,
PETIT
- **SIVU de Tigy:**
MM. DEROUET, BLANDIN
- **Caisse des Écoles :**
MM. FOURNIER, LUCAS J.C., DEROUET,
CORNET, BLANDIN, AUBIN-MACQUET,
BLANDIN F., OUVRARD N., GAUTIER C.
- **Fêtes, Communications:**
MM. ALLAIRE, LUCAS J.C, BORNE,
CORNET, POMMIER S.,
JACQUET, LUCAS D, BEUGNON-PERNIN
- **Collège de Tigy:**
MM. BLANDIN, BORNE, MENEAU
- **SICTOM :**
MM. POMMIER, DEROUET
- **Carrière:**
MM. ALLAIRE, BORNE, MENEAU,
DEROUET, PETIT, JACQUET
- **Urbanisme :**
MM. BORNE, BLANDIN, POMMIER S.,
CORNET, ALLAIRE
- **Périscolaire**
MM. FOURNIER, BLANDIN, POMMIER S,
MENEAU, LUCAS J.C, BRIENNE,
PETRIQUE, BEUGNON-PERNIN,
BEAULANDE, PICARD, OLANIER,
BONNICI, NIZON, AUBIN-MACQUET
- **Finances - Budget :**
MM. FOURNIER, DEROUET, POMMIER A.
LUCAS J.C., PETIT, LUCAS D., CORNET,
JACQUET, BORNE
- **Appels d'Offres :**
MM. FOURNIER, POMMIER, DEROUET,
PETIT, LUCAS J.C., ALLAIRE, JACQUET
- **Syndicat des Eaux :**
MM. FOURNIER, POMMIER, DEROUET,
MENEAU, ARRETEAU P., MORET B.,
BRAGUE N.
- **Contrat Éducatif Local (CEL) :**
MM. BLANDIN, LUCAS J.C, MENEAU
- **Pays Sologne Val Sud:**
MM. FOURNIER, DUBÉ, BLANDIN,
JACQUET
- **Conseil d'École :**
MM. LUCAS J.C., POMMIER S., MENEAU,
- **Élections :**
MM. POMMIER A., DUBÉ, LUCAS D.,
POMMIER S., CORNET
- **Bassin du Loiret :**
MM. ALLAIRE, BLANDIN, PETIT
- **Impôts :**
MM. FOURNIER, POMMIER A., LUCAS D.,
ALLAIRE, MENEAU, DUBÉ, PELLÉ J.,
POIGNARD R., MAROIS A., GIRARD D.,
ARLICOT J., MORAND M.
- **Association Foncière (AFR) :**
MM. ALLAIRE, PETIT, POMMIER A.,
DEROUET

Organigramme des Services Municipaux



Sessions des Conseils

Session du 5 février 2010

- Le déménagement de la mairie se fera le 23 février et non le 6, comme prévu. Les services EDF et France Télécom ne peuvent intervenir qu' à partir du 24 février.
- Compte tenu du montant des devis demandés pour l'ensemencement en gazon du parc de la mairie, les employés exécuteront eux mêmes ces travaux.
- Le Conseil sollicite auprès du Conseil Général, une subvention pour le spectacle de la Foire aux Œufs.
- Accorde une subvention pour une élève du CFA Est Loiret.
- Prend connaissance d'un courrier concernant un projet de transport de déchets.
- Approuve le règlement pour l'espace 'cavurne' au cimetière
- Demande de subventions du Fond d'Aide aux Jeunes et Fonds Unifié Logement.
- Devis pour une passerelle en bois dans le parc de la mairie
- Le Conseil embauchera 3 jeunes saisonniers cet été.
- Établissement des bureaux de vote pour les élections régionales
- L'armoire du défibrillateur a été installée dans le hall de la salle des fêtes.
- Le PCS de la commune étant terminé, il sera transmis aux services de la Préfecture, du Conseil Général, du SDIS et à la gendarmerie.

Session 19 mars 2010

- Comptes administratifs 2009
- Budget 2010
- Vote des taux des impôts locaux
- Convention avec Segilog prestataire du logiciel de comptabilité
- Subvention DGE 2010

- Le dossier du curage de la station d'épuration est confié à la SAUR.
- Contrat de maintenance de l'ascenseur.
- Inauguration de la mairie.
- Nouveaux horaires des ouvertures de mairie.
- Portes ouvertes nouvelle mairie.
- Abattage des arbres en bordure de la RD 951 prévu par la DDE
- Ligne continue sur la RD 951
- Travaux de la rivière prévus en juin

Session du 30 avril 2010

- Problème de mouches
- Branchement propriété Deschamps
- Compte rendu de la réunion sur le bilan annuel d'assistance technique du Conseil Général pour la station d'épuration
- Rapport du commissaire enquêteur sur la révision simplifiée du PLU
- Indemnité spéciale de fonction garde champêtre
- Demande de subvention de plusieurs associations
- Reversement CEL à 3 associations de la commune
- Devis d'entretien annuel de la chaudière de l'école
- Changement d'imputation budgétaire pour l'Indépendante de Tigy
- Ouverture de l'église pendant la journée
- Inauguration de la danseuse en mosaïque, de l'association les Zygomatic's, prévue le 26 juin
- La fête des voisins est fixée au 28 mai
- Réfection de voirie
- Goudronnage du parking de l'école

Session du 15 juin 2010

- Remerciements des associations de la commune pour la subvention
- Demande de subvention complémentaire par une association
- L'Agence Régionale de Santé signale un litige entre locataire et propriétaire sur la commune
- Demande d'un terrain sur la commune
- Prêt de la salle polyvalente pour le Comité Départemental de Randonnée
- Indemnité pour non réalisation de parking
- Mise en place de la télévision numérique à compter du 19 octobre
- Reversement à la Société des Fêtes de la subvention du Conseil Général pour la Foire aux Œufs
- Organisation pour l'inauguration de la mairie
- Remise des dictionnaires le dimanche 27 juin
- Compte rendu de la réunion avec le SICTOM

Session du 30 juillet 2010

- Démission de M. MAUDUIT du Conseil Municipal
- Adhésion à l'Office de Tourisme de Sully sur Loire et retrait du Pôle Touristique en Val d'Or Sologne
- Approuve la révision simplifiée du PLU
- Courrier Préfecture signalant une hausse des dépenses
- Fonds de compensation TVA
- Appel d'offres pour travaux de voirie
- Demande de sponsoring
- Contrat Éducatif Local
- Achat d'électroménager
- Devis pour le repas des Aînés
- Tarif forfaitaire pour l'accueil périscolaire et l'aide aux devoirs

Municipaux pour 2010

- Réclamation concernant l'état du Leu
- Proposition à la vente du chemin du Gilloy à Vannes

Session du 9 septembre 2010

- Programme d'entretien de voirie
- Alterna
- Devis de tubage de cheminée pour la chaudière de l'école
- Signature d'une convention avec la SARL FELIDOG pour le ramassage des chiens errants sur la commune
- Décisions modificatives pour les recettes et les dépenses
- Gens du voyage
- Demande de formation pour le défibrillateur
- Choix du menu pour les Aînés
- Démarrage des travaux sur la rivière le Leu

Session du 8 octobre 2010

- Demande de subvention par 4L TROPHY
- Réparation du tracteur communal
- Achat d'une tronçonneuse
- Intervention d'un technicien spécialisé pour la chaudière de l'école
- Solutions pour les différents litiges sur les travaux de la mairie
- Intervention de l'entreprise LIM-PA pour le nettoyage des vitres de la mairie
- Enquête publique SAGE
- Composition du bureau pour l'AFR
- Demande de subvention au FEADER
- Élections cantonales
- Élection des parents d'élèves
- Remise des récompenses des maisons fleuries
- Passage du FEADER
- Devis pour une nouvelle porte à la salle polyvalente
- Courrier effectué auprès du SICTOM et de LOGEMLOIRET

- pour l'achat de conteneurs pour le lotissement des Hauts de Mont
- Présentation d'un film sur les enjeux de l'eau dans le bassin

Session du 26 novembre 2010

- Rencontre avec l'Indépendante de Tigy
- Les convocations pour le Conseil se feront par mail
- Virement de crédits du budget du SPANC
- Jours de congés au personnel municipal pour événements familiaux
- Classe de mer prévue en juin
- Loyer terrain
- Tarif encart publicitaire bulletin 2011
- Attribution des primes de fin d'année aux agents communaux
- Révision des loyers communaux
- Tarifs communaux pour 2011
- Changement du photocopieur
- Congés de fin année
- Réflexion sur budget CCAS pour 2011
- Maisons fleuries
- Projet du SICTOM pour 2013
- Projet de mutualisation du service technique avec Guilly

Session du 16 décembre 2010

- Modification de la réglementation du repas offert aux Aînés
- Emplois saisonniers à voir en janvier/février suivant le budget
- Arrêt de l'abonnement à la République du centre
- Un nouveau devis demandé pour la réfection de la toiture des ateliers municipaux
- Demande de prix pour l'entretien du réseau d'assainissement
- Coût du remplacement d'un optique d'un feu tricolore, vandalisé par balle
- Devis de la SAUR pour épandage des boues
- Dates de différentes réunions
- Virement de crédit budget ZA

SESSIONS DE LA CAISSE DES ÉCOLES POUR L' ANNÉE 2010

Session du 19 mars 2010

- Compte Administratif 2009
- Budget Primitif 2010
- Compte rendu du Conseil des Délégués de classe
- Repas à thème demandés
- Commande de petits sachet de sel mis à disposition des enfants
- Un jus de fruit sera proposé les jours où il n'y a pas de fruits
- Les enfants se servant eux mêmes devront finir leurs assiettes
- Remise des permis à points après chaque vacances

Session du 14 décembre 2010

- Bilan financier
- Les nouveaux tarifs augmenteront de 1,5% à compter du 1er janvier 2011
- Quelques problèmes ont été soulevés. Chacun a apporté une solution afin que tout se passe au mieux
- Mise en place de 2 services début janvier
- La nouvelle réglementation interdit de mettre sur la table du sel, du ketchup, de la mayonnaise
- Prise en compte par les cantinières de l'alimentation pour les enfants allergiques et pour les différentes religions

SESSIONS DU C.C.A.S. POUR L' ANNÉE 2010

Session du 19 mars 2010

- Compte Administratif 2009
- Budget Primitif 2010
- 2 dossiers administratifs traités par Mme LUCAS
- Attribution de bons alimentaires pour 2 personnes
- Prise en charge à l'aide aux devoirs pour 2 enfants

Renseignements pratiques

SECRÉTARIAT DE MAIRIE

Ouverture au public:

- **le lundi et le jeudi**
de 9h00 à 12h00
- **le mardi et le vendredi**
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
- **le samedi**
de 10h00 à 12h00
- **Fermée le mercredi**

2 Place de l'Église 45510 Neuvy-en-Sullias

☎ : 02.38.58.02.17 📠 : 02.38.58.14.68

e-mail: Mairie.Neuvy@wanadoo.fr

Secrétaire: Nadine MENEAU

Adjoint administratif: Blandine BEUGNON-PERNIN

Monsieur le maire, reçoit uniquement sur rendez-vous

SERVICES MUNICIPAUX

SALLE POLYVALENTE..... 02.38.58.02.71

ACCUEIL PÉRISCOLAIRE..... 02.38.57.32.89

Accueil périscolaire des maternelles et primaires

Horaires: (les jours d'école)

Le matin de 7h30 à 8h20

Le soir de 16h30 à 18h15

Responsables: Isabelle Beaulande, Carole Picard, Patricia Olanier

AIDE AUX DEVOIRS..... 02.38.58.02.17

Responsables: Christelle Bonnici, Béatrice Nizon

LOCAL TECHNIQUE 02.38.58.13.32

Responsable: Patrick LABSOLU..... **06.24.44.71.66**

SERVICE DES EAUX..... 02.38.58.02.17

Fontainier: Jean-Pierre TESSIER..... **06.13.70.01.27**

Rappel: tout changement de propriétaire doit être signalé au fontainier afin que ce dernier puisse faire le relevé de compteur.

RESTAURANT SCOLAIRE..... 02.38.58.02.71

Responsables: Renée GAUTHIER - Yvonne DEROUET

ENSEIGNEMENT

ÉCOLE PUBLIQUE « ÉPONA » 02.38.58.17.21

1, rue des Écoles

45510 Neuvy en Sullias

Directrice: Chrystèle AUBIN-MAQUET

ec-neuwy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

COLLÈGE « LA SOLOGNE » DE TIGY

10, rue du Château d'eau

45510 Tigy

Principal: Mme VIVIER..... **02.38.58.16.58**

Fax : **02.38.58.09.84**

Inspection de l'Éducation Nationale

6, rue de l'Égalité

45110 Châteauneuf sur Loire.....**02.38.46.23.64**

SERVICES ADMINISTRATIFS

PERCEPTION

3, rue Gambetta

45110 Châteauneuf sur Loire

..... **02.38.58.40.39**

Percepteur: M. MORICHON Patrick

Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 12h00
et de 13h30 à 16h00

Le vendredi de 8h30 à 12h00

UTA Unité territoriale d'Orléans

Direction Départementale de l'Équipement

14, rue A. Gault

45000 Orléans.....**02.38.22.89.30**

EDF GDF

52, chemin de Gabereau

45110 Châteauneuf sur Loire

.....**0 810 745 745**

CENTRE DES IMPOTS

Orléans est

131, rue du Faubourg Bannier

45000 Orléans

..... **02.38.42.55.54**

.....Fax : **02.38.42.57.39**

Renseignements pratiques

SERVICES DE SANTÉ

CABINET MÉDICAL

DR. DALIGAUX, DELARUE,
1, place Raboliot
45510 Tigy02.38.58.14.00

MÉDECIN

Dr POUTHIER
51, route de Sully
45510 Tigy.....02.38.46.17.17

CABINET INFIRMIER

Blandine DUBÉ-EUDELIN
13, rue des Cassines
45510 Neuvy en Sullias.....02.38.58.16.97

CABINET INFIRMIÈRES

Mmes LECALLO-BAGUE et Mme SABAU
1, rue du Stade
45510 Tigy.....02.38.58.07.98

CABINET DENTAIRE

M. MANHÈS
1 bis, rue du Stade
45510 Tigy02.38.58.12.20

CABINET DE KINÉSITHÉRAPIE

M. GAULT Benoît
Mme GAULT-MERSON Patricia
Mme ELOUARD Audrey
86, route de Sully
45510 Tigy02.38.58.09.56

PHARMACIE

Mmes ALLAIRE - PERDEREAU
20, route de Sully
45510 Tigy 02.38.58.00.25

ORTHOPHONISTES

Mmes HABICHT-RAGOT et REBEYROL
3, rue du Val
45510 Tigy..... 02.38.58.68.37

RADIOLOGIES

FOURNIER-LAROQUE Edouard
24 bis, rue du Faubourg St Germain
45600 Sully sur Loire 02.38.36.38.20

CABINET RADIOLOGIES

FRESLON Patrick - OLIVIER Bernard
13, rue Maurice Genevoix
45110 Châteauneuf / Loire... 02.38.58.43.95

CHRO

Orléans la Source.....02.38.51.44.44

HOPITAL DE GIEN

2, avenue Villejean.....02.38..29.38.29



TIGY



LA POSTE Ouvertures LA POSTE

Lundi, Mardi, Mercredi, Vendredi

9h00 à 12h00 - 14h00 à 17h00

Judi

9h00 à 12h00

Levée du courrier: 15H15

Samedi

9h00 à 12h00

Levée du courrier: 11H45

Tél: 02.38.57.35.00

EN CAS D'URGENCE

POMPIERS DE JARGEAU 18

SAMU 45 15

Appel d'Urgence Européen 112

GENDARMERIE 17

Route d'Orléans
45150 Jargeau..... **02.38.46.83.70**

Centre Hospitalier Régional..... 02.38.51.44.44

Centre anti-poisons Angers..... 02.41.48.21.21
Paris..... 01.40.37.04.04

SOS MÉDECINS..... 02.38.54.44.44

SIDA INFO SERVICE (appel gratuit).. 0800.840.8.00

ALLO ENFANCE MALTRAITÉE..... 119

VIOLENCES CONJUGALES..... 3919

DROGUE INFO SERVICE (N° vert). 0800.231.313

FIL SANTÉ JEUNESSE (N° vert)... 0800.235.236

SAMU SOCIAL 115

ALZHEIMER Soutien, écoute..... 0811.112.112

INAVEM Aide aux victimes..... 0810.09.86.09

S.P.A URGENCES (N° vert) 02.38.79.47.00

SERVICES SOCIAUX

SÉCURITÉ SOCIALE

CPAM Orléans0 820 904 103
Site internet:www.ameli.fr

CAF du Loiret

Place St Charles..... 0820.25.45.10

A.D.A.P.A

Aide à domicile du canton de Jargeau

5, rue du 20 août 1944

B.P. N°2

45510 TIGY02.38.58.11.54

UTAS

1a, rue des Maraîchers

BP 14

45150 JARGEAU 02.38.46.85.50

CONCILIATEUR DE JUSTICE

M. BLANCHAIN

Mairie de Jargeau..... 02.38.59.70.39

A SAVOIR

PRÉFECTURE DU LOIRET

181, rue de Bourgogne..... **0821.80.30.45**

CONSEIL GÉNÉRAL

15, rue Eugène Vignat..... 02.38.25.45.45

CULTE

Père LELAIT

Presbytère

2, rue Migneron

45110 Châteauneuf sur Loire

..... **02.38.58.40.12**

GARE D'ORLÉANS

Horaires:..... **08.36.67.68.69**

CROUS 02.38.66.28.81

MÉTÉO France..... 08.36.68.02.45

SICTOM 02.38.59.50.25

Vie pratique

Collecte
des ordures ménagères à Neuvy

**Le mercredi matin
à partir de 4h30**



Pour tout renseignement
ou réclamation vous
pouvez contacter
le Sictom au:

02.38.59.50.25 ou 02.38.59.56.60

Site internet : www.sictom-chateauneuf.fr

Démarches en ligne:

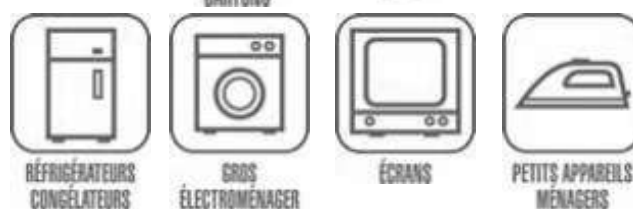
posez directement votre question et vous serez informé par
mail ou SMS de l'état d'avancement de votre demande



Déchets acceptés dans les déchetteries pour les particuliers (2m³/jour)



Bois uniquement
sur Jargeau ou
Châteauneuf



Peintures, solvants, acides, bases, comburants, phy-
tosanitaires, huile de friture, aérosols, radiographies
Dans la limite du remplissage du local

**Conteneurs à vêtements disponibles dans
les déchetteries de Jargeau et Châteauneuf**



Conteneurs de recyclage:

- ⇒ Lotissement
Les Hauts de Mont
- ⇒ Local technique
- ⇒ Entrée terrain foot

OUVERTURE DES DÉCHETTERIES

(Fermées le lundi, dimanche et jours fériés) (dernier accès autorisé 10 minutes avant la fermeture)

Déchetteries	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Châteauneuf / Loire Jargeau Lorris Ouzouer/Loire Sully sur Loire	9h30 à 12h30 13h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h	13h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h
Quiers sur Bézone St Aignan des Gués Tigy Vitry aux Loges	9h30 à 12h30 13h à 17h	14h à 18h (du 01.04 au 31.10) Fermée (du 01/11 au 31/03)	Fermées	14h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h
Cerdon	9h30 à 12h30 13h à 17h	Fermée	Fermée	14h à 17h	9h30 à 12h30 13h à 17h

Vie pratique

HORAIRES DES CARS POUR ORLÉANS

avec le Conseil général du Loiret

2 € le trajet

Abonnements : 10 voyages = 15 € / 45 voyages = 45 €

7 Sully sur Loire - Tigy - Jargeau - La Source - Orléans

NUMÉRO DE VOYAGE	2	4	6	8	12	20	30
JOURS DE CIRCULATION	SEM	LMJV	LMJV	SEM	LMJV	SEM	DF
PERIODICITE	3	1	1	1	1	1	1
CIRCULE EN PERIODE ESTIVALE	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI	NON
SULLY SUR LOIRE	8.05	8.30				15.57	17.10
SULLY SUR LOIRE	8.08	8.33				14.00	17.12
SULLY SUR LOIRE	8.11	8.36				14.03	17.15
GURLY	8.38	8.43				14.30	17.20
GURLY		8.45					
NEUVY EN SULLIAS	8.24	8.52		7.15			
NEUVY EN SULLIAS	8.25	8.54		7.20		14.15	17.25
SIGLOY		7.00					
OURVOUERS LES CHAMPS		7.05					
TIGY	6.30		7.00	7.25	8.40	14.10	17.30
TIGY	6.31		7.01	7.26	8.41	14.21	17.31
TIGY	6.33		7.03	7.28	8.43	14.23	17.33
VIENNE EN VAL	6.35		7.05	7.30	8.45	14.25	17.35
VIENNE EN VAL	6.36		7.06	7.31	8.46	14.26	17.36
FEROLLES	6.40		7.11	7.36	8.50	14.30	17.40
FEROLLES			7.15				
JARGEAU	6.41			7.39	8.53	14.31	17.41
JARGEAU	6.45	7.05		7.41	8.56	14.35	17.45
JARGEAU	6.46	7.07		7.43	8.58	14.36	17.46
JARGEAU	6.47	7.09		7.45	8.59	14.37	17.47
JARGEAU	6.49	7.11		7.47	9.01	14.39	17.49
DARVOY	6.52	7.23		7.50	9.04	14.42	17.52
DARVOY	6.54	7.25		7.53	9.06	14.44	17.54
SANDILLON			7.21				
SANDILLON	6.58	7.30	7.25	7.56	9.11	14.50	17.58
SANDILLON	7.00		7.30	7.58	9.13	14.52	18.01
ORLEANS LA SOURCE			7.52	7.51			
ORLEANS LA SOURCE		7.53	7.57				
ST JEAN LE BLANC	7.08			8.07	9.21	15.00	18.06
ST JEAN LE BLANC	7.12			8.10	9.26	15.04	18.12
ORLEANS	7.15			8.15	9.28	15.07	18.15
ORLEANS	7.25			8.23	9.38	15.17	18.25
ORLEANS	7.30			8.30	9.45	15.22	18.30

Ulys, le réseau du
Conseil Général



Pour tout renseignement:
0 800 00 45 00
www.uly-s-loiret.com

Horaires des cars pour le collège de Tigy:
voir page 24

Pour seulement 2 euros 10cts

Avec le Conseil général du Loiret,
voyagez à la
demande



Pour vous rendre à :

SULLY SUR LOIRE

Jours et horaires de fonctionnement:

Le Lundi
Arrivée à 10h00 Départ à : 12h00

Le Jeudi
Arrivée à 10h00 Départ à : 12h00



JARGEAU

Jours et horaires de fonctionnement:

Le Mercredi
Arrivée à 15h00 Départ à : 17h30

Le Samedi
Arrivée à 10h30 Départ à : 13h00



CHÂTEAUNEUF-SUR-LOIRE

Jours et horaires de fonctionnement:

Le Mardi
Arrivée à 10h00 Départ à : 12h00

Le Vendredi
Arrivée à 10h00 Départ à : 12h00



Penser à réserver au plus tard
la veille avant midi

0 800 00 45 00

Un dépliant des horaires est disponible en mairie

7 Orléans - La Source - Jargeau - Tigy - Sully sur Loire

NUMÉRO DE VOYAGE	1	3	5	7	9	11	13	15	17	19	21	23
JOURS DE CIRCULATION	LMJV	Me	Me	Me	Me	SEM	LMJV	LMJV	SEM	LMJV	LMJV	SEM
PERIODICITE	1	2	1	1	1	1	1	1	1	1	1	1
CIRCULE EN PERIODE ESTIVALE	OUI	NON	NON	NON	NON	NON	OUI	NON	NON	OUI	NON	OUI
ORLEANS	12.30	12.35	12.15	12.45		16.30	16.40	17.30				18.30
ORLEANS	12.35	12.40	12.20			16.35		17.35				18.35
ORLEANS	12.40	12.45	12.25			16.40		17.40				18.40
ST JEAN LE BLANC	12.41	12.46	12.30			16.42		17.44				18.42
ST JEAN LE BLANC	12.44	12.49				16.45		17.48				18.46
ORLEANS LA SOURCE			12.45	13.00	13.10		17.00	17.10				
ORLEANS LA SOURCE			12.50	13.05	13.15		17.05	17.15		18.00	18.00	
SANDILLON	12.54	12.59	13.00	13.30	13.52		17.50	17.56		18.15	18.15	
SANDILLON	12.56	12.56	13.03	13.35	13.54		17.52	17.55		18.15	18.15	
SANDILLON				13.37	13.57		17.57			18.22		
DARVOY	13.00	13.01	13.04	13.35	13.58	17.35		18.02	18.20			19.00
DARVOY	13.03	13.04	13.07	13.37	13.60	17.37		18.05	18.23			19.03
JARGEAU	13.05	13.07	13.11	13.39	13.64	17.39		18.07	18.24			19.04
JARGEAU	13.07	13.10	13.15	13.45	13.70	17.41		18.09	18.26			19.06
JARGEAU	13.09	13.11	13.15	13.45	13.69	17.43		18.11	18.28			19.07
JARGEAU	13.11	13.13	13.17	13.45	13.69	17.45		18.13	18.30			19.09
JARGEAU	13.15	13.15	13.21		13.72			18.15				19.10
FEROLLES					13.44		17.44			18.27		
FEROLLES	13.17	13.17	13.23		13.49	17.14		17.49	18.20		18.34	19.14
VIENNE EN VAL	13.19	13.19	13.25		13.52	17.19		17.52	18.22		18.37	19.18
VIENNE EN VAL	13.20	13.20	13.26		13.53	17.20		17.53	18.23		18.38	19.19
TIGY	13.22	13.23	13.28		13.57	17.22		17.57	18.25		18.42	19.21
TIGY	13.24	13.24	13.30		13.59	17.28		17.59	18.29		18.44	19.24
TIGY	13.25	13.25	13.31		14.00	17.30		18.00	18.30		18.45	19.25
OURVOUERS LES CHAMPS				13.55		17.55			18.40			
SIGLOY				14.00		18.00			18.45			
NEUVY EN SULLIAS	13.31	13.31	13.36			18.06		18.40	18.51			19.30
NEUVY EN SULLIAS	13.32	13.32	13.37			18.08		18.41	18.53			
GURLY				14.05				18.15		19.00		
GURLY	13.40	13.40	13.45	14.17		18.17		18.49	19.02			
SULLY SUR LOIRE	13.46	13.46	13.51	14.24		18.24		18.55	19.09			
SULLY SUR LOIRE	13.48	13.48	13.53	14.27		18.27		18.57	19.12			
SULLY SUR LOIRE	13.51	13.51	13.55	14.30		18.30		19.00	19.15			

Périodicité

- 1 Circule en période scolaire
- 2 Circule en période non scolaire
- 3 Circule toutes périodes

Jours de circulation

- SEM Circule du Lundi au Samedi (sauf jours fériés)
- Me Circule les Mercredis (sauf jours fériés)
- LMJV Circule les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis (sauf jours fériés)
- S Circule les Samedis (sauf jours fériés)
- Me - S Circule les Mercredis et les Samedis (sauf jours fériés)
- LMJV Circule les lundis, Mardis, Jeudis et Vendredis (sauf jours fériés)
- LMJVS Circule les lundis, Mardis, Jeudis, Vendredis et Samedis (sauf jours fériés)

Informations

LE RECENSEMENT ET LA JOURNÉE D'APPEL DE PRÉPARATION À LA DÉFENSE



Dans les 3 mois suivant leur 16^e anniversaire, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile ou au consulat s'ils résident à l'étranger.

Cette démarche obligatoire s'insère dans le parcours de citoyenneté qui comprend également l'enseignement de défense et la Journée d'Appel de Préparation à la Défense (JAPD). Le recensement facilite l'inscription sur les listes électorales et permet de participer à la JAPD.

La mairie vous remettra une attestation de recensement qui doit être conservée soigneusement.

(en cas de perte ou de vol, les mairies ne peuvent pas délivrer de duplicata. Seul le bureau du service national, dont dépend l'intéressé, pourra fournir ce document)

Elle donne lieu à la délivrance d'un certificat exigé pour se présenter aux examens, concours et autres démarches (permis de conduire, baccalauréat, inscription en faculté...) exigées et/ou organisées par les autorités publiques.

Pour tout renseignement veuillez contacter l'accueil de la mairie (02.38.58.02.17) ou le Centre du Service National de Tours / antenne d'Orléans (02.38.65.21.27) mail: drn-csn-trs@sga.defense.gouv.fr.

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES

Comment s'inscrire ?

Soit en se rendant à la Mairie avec les pièces exigées, Soit par courrier en envoyant à la Mairie, le formulaire d'inscription et les pièces exigées:

- Formulaire d'inscription disponible en mairie ou sur le site service-public.fr
- Pièce d'identité
- La pièce doit prouver la nationalité française (passeport ou carte nationale d'identité). Elle doit être récente : en cours de validité, ou expirée depuis moins d'1 an.
- Toute personne venant d'acquérir la nationalité française et n'étant pas encore en possession d'une pièce d'identité française peut présenter à la place sa pièce d'identité d'origine + une preuve de sa nationalité française (décret de naturalisation, certificat de nationalité)
- Justificatif de domicile

Auprès de quelle Mairie?

- soit à la mairie de la commune où l'on possède son domicile (ou de la commune où l'on réside de manière effective et continue depuis au moins 6 mois),
- soit à la mairie d'une commune où vous payez des impôts locaux depuis au moins 5 ans,
- soit à la mairie de la commune où l'on est assujéti à résidence en tant que fonctionnaire public.

A noter : Les jeunes ayant atteint l'âge de 18 ans sont inscrits d'office. Les fichiers permettant cette inscription pouvant toutefois être incomplets, il est préférable de se renseigner auprès de la mairie pour vérifier son inscription.

Les autres personnes ne relevant pas de la procédure d'inscription d'office doivent déposer eux-mêmes une demande d'inscription.

Quand s'inscrire ?

Il est possible de s'inscrire à tout moment de l'année mais la personne qui s'inscrit ne pourra voter qu'à partir du 1^{er} mars de l'année suivante (après la révision annuelle des listes électorales).

Pour pouvoir voter en 2012, il faut donc s'inscrire avant le **31 décembre 2011**.

Principe

Pour pouvoir voter, il faut :

- être inscrit sur les listes électorales,
- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour de scrutin,
- être de nationalité française, (Les citoyens de l'Union européenne résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires pour participer aux élections municipales et/ou européennes).
- jouir de ses droits civils et politiques.

Informations

PERMIS DE DÉTENTION D'UN CHIEN SUSCEPTIBLE D'ÊTRE DANGEREUX

Vous possédez un chien classé en 1ère ou 2ème catégorie

La détention de ces chiens, en raison de leurs caractéristiques morphologiques et de leur puissance, est soumise à des règles particulières, depuis le 1er janvier 2010.

Vous devez être titulaire d'un permis de détention.

Pour que le maire de votre commune délivre un permis de détention, vous devez obtenir une attestation d'aptitude en suivant une formation portant sur l'éducation et le comportement canins, ainsi que sur la prévention des accidents. Votre chien est âgé de moins de 8 mois: il vous sera délivré un permis provisoire, valable jusqu'à son 1er anniversaire. Votre chien est âgé de 8 mois à 1 an: vous devez faire évaluer son comportement par un vétérinaire inscrit sur une liste départementale pour obtenir le permis de détention. Les propriétaires ou détenteurs sont invités à consulter en mairie ou sur le site Internet de la préfecture, la liste des vétérinaires et des formateurs habilités.



La délivrance de ce permis de détention, par le maire de votre commune de résidence, est conditionnée à la présentation de justificatifs d'identification, de vaccination contre la rage, d'assurance responsabilité civile, de stérilisation (pour la 1ère catégorie), d'attestation d'aptitude (lire encadré ci-contre) et d'évaluation comportementale:



NOUVEAU

Le défaut de permis de détention est puni de 3 mois de prison et de 3750€ d'amende



ATTENTION

Les chiens de 1ère et 2ème catégorie ne peuvent être ni vendus, ni donnés.

NOUVEAU

L'atteinte involontaire à l'intégrité d'une personne ayant entraîné une incapacité temporaire de travail et l'homicide involontaire provoqués par un chien, sont punis de peines allant de 2 ans à 10 ans d'emprisonnement et de 30 000 à 150 000€ d'amende

MESURES DE PROPRETÉ ET SALUBRITÉ PUBLIQUE

Arrêté permanent du 02 décembre 2010 (consultable en mairie)

L'arrêté concerne différents points:

LES DÉCHETS

- Tout dépôt ou projection sur la voie publique d'objets, substances ou détritiques, de quelque nature qu'ils soient, sont interdits sur le territoire de la Commune en dehors du cadre réglementaire de la collecte des déchets.

L'ENTRETIEN DES TROTTOIRS

- Il est fait obligation aux propriétaires ou locataires de propriétés bâties ou non bâties, aux gardiens d'établissements publics ou communaux de maintenir le trottoir en bon état de propreté sur toute sa largeur au droit et sur les côtés de leur façade, depuis le mur de clôture jusqu'au caniveau, qu'il y ait ou non un trottoir. Les propriétaires, locataires ou gardiens sont tenus d'arracher et de supprimer les herbes et la mousse poussant sur les trottoirs devant leurs façades. Les saletés déplacées ne doivent pas être mises au caniveau mais ramassées et traitées comme les autres déchets.

L'ENTRETIEN DES GARGOUILLES

- L'entretien en état de propreté et la maintenance des gargouilles placées sous les trottoirs pour l'écoulement des eaux pluviales est à la charge des propriétaires. Ces derniers doivent s'assurer qu'elles ne sont jamais obstruées et/ou endommagées, pouvant ainsi engendrer un danger dû à une détérioration.

LA PÉRIODE HIVERNALE

- Par temps de neige ou de verglas, les propriétaires ou locataires sont tenus de racler puis balayer la neige devant leurs maisons, sur les trottoirs ou banquettes, jusqu'au caniveau, en dégagant celui-ci autant que possible. S'il n'existe pas de trottoir, le raclage et le balayage doivent se faire sur un espace de 1.50 mètre de largeur, à partir du mur de façade ou de la clôture. En cas de verglas, il convient de jeter du sable, du sel, des cendres ou de la sciure de bois devant les maisons. En temps de gelée, il est interdit de sortir sur la rue les neiges ou les glaces provenant des cours, des jardins, de l'intérieur des propriétés. Il est également interdit de faire couler de l'eau sur la voie publique ou les trottoirs et autres lieux de passage des piétons.

L'ENTRETIEN DES PLANTATIONS

- Les riverains doivent veiller à ce que leurs plantations ne débordent pas sur l'emprise routière et procéder à l'élagage des arbres, arbustes et autres. A défaut d'exécution, cette opération peut être effectuée d'office par la Commune aux frais du propriétaire, après mise en demeure. Les feuilles provenant d'une propriété privée tombées sur le domaine public doivent être ramassées sans délai par le propriétaire ou son représentant.

Vie sociale

A.D.A.P.A.

Association d'Aide à Domicile aux Personnes Âgées

L'AIDE À DOMICILE DU CANTON DE JARGEAU

Association agréée et autorisée
par le Conseil Général
- ASSOCIATION CERTIFIÉE ISO 9001 -

Notre Association, qui a été créée en 1965, a pour but de vous permettre de rester chez vous le plus longtemps possible, là où vous aimez vivre selon vos habitudes, au milieu de vos souvenirs, dans votre cadre quotidien.

Quel rôle peut jouer auprès de vous l'Aide à Domicile que vous allez recevoir ?

Quels services pouvez-vous attendre d'elle ?

NOUVEAU SERVICE: UNA TÉLÉASSISTANCE

UNA téléassistance vise à améliorer la vie à domicile des personnes fragilisées en rassurant son entourage.

Opérationnelle 24h/24 et 7 jours/7, toute l'année une simple pression sur le bouton déclencheur met l'abonné, via un transmetteur téléphonique, en relation avec ses proches et les interlocuteurs des plateaux spécialisés.

Nous installons l'appareil chez l'abonné avec information et démonstration du fonctionnement

Qui attribue les prises en charge ?

Notre Association étant conventionnée avec les caisses de retraite

(CRAM/ARRCO, MFP, ORGANIC, CNRACL, MSA, AVA, MGEN....), ce sont les organismes de retraite et le Conseil Général qui attribuent les prises en charge, en fonction des paramètres essentiels ci-dessous :

- être âgé d'au moins 75 ans,
- être dépendant(e) de niveau 1 à 4, selon la grille Autonomie Gérontologique Groupe Iso Ressources (AGGIR) d'évaluation nationale pour les demandes de prise en charge dans le cadre de l'Allocation Personnalisée d'Autonomie (APA).
- Votre participation sera en rapport avec vos revenus.

Attention: les organismes de prise en charge ne disposant pas de moyens financiers identiques, il peut exister une disparité dans l'attribution des heures et de la participation à payer. Le taux horaire de l'aide à domicile est fixé par les organismes. **En cas de refus de prise en charge**, le coût plein tarif vous est proposé. Ce coût est variable, et défini dans le devis qui vous sera proposé.

Rôle de l'Aide à Domicile

L'Aide à Domicile intervient auprès de tout public, notamment pour aider les personnes dépendantes, handicapées, en difficulté, mais aussi auprès des personnes âgées, des personnes à l'autonomie réduite suite à un accident par exemple....

Elle accomplit un travail qui comprend:

- une dimension matérielle à caractère ménager,
- une dimension physique en aidant la personne à réaliser les actes de la vie courante,
- une dimension psychologique en participant au maintien des liens sociaux.

L'Aide à Domicile ne remplace pas les professionnels tels que: aide-soignante, infirmière, pédicure, kinésithérapeute... Elle ne fait pas de soins médicaux.

Elle est tenue d'observer une stricte neutralité politique et religieuse, et est soumise au secret professionnel comme toute profession sociale.

NOS PROJETS POUR 2011

Nous souhaitons continuer à former nos salariées pour qu'elles s'adaptent aux besoins des personnes que nous aidons. Deux d'entre elles sont en cours d'acquisition du diplôme d'état d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

Où et quand nous contacter ?

Nos bureaux sont ouverts, tous les jours,
du lundi au vendredi,
de 9h à 12h et de 14h à 18h

ADAPA DU CANTON DE JARGEAU
5, rue du 20 août 1944
B.P. N° 2 - 45510 TIGY
Tél / fax+répondeur: 02.38.58.11.54

Vie sociale

LES SERVICES DU C.C.A.S.

Que signifie le C.C.A.S.?

Centre Communal d'Action Sociale

Qui Gère le C.C.A.S.?

Un Conseil d'administration qui est présidé par Monsieur le Maire et un nombre équivalent de membres élus et nommés.

Quelles sont les personnes qui composent le Conseil d'Administration?

Le Président: H. FOURNIER, maire de Neuvy en Sullias
Membres: Mrs J-C LUCAS, J-M JACQUET, Robert POIGNARD, Mmes Maryse DUBÉ, Danielle LUCAS, Brigitte ALLAIRE

Le CCAS de la commune peut aider toutes personnes, pour certaines démarches.

Actions menées par le CCAS

- Durant l'année 2010, deux dossiers administratifs ont été traités par Mme LUCAS. D'autres dossiers sont en cours
- Attribution de bons alimentaires pour 2 personnes.
- Une prise en charge financière a été allouée pour 2 enfants, afin qu'ils puissent bénéficier de l'aide aux devoirs
- La commune prend en charge 34 % du prix du plateau repas (portage des repas par l'association du Centre Social de Jargeau). Ceux-ci sont facturés 6€20 aux bénéficiaires et pour 0,52 € supplémentaire, un potage peut être ajouté.. (tarifs 2011 non communiqués)
- Il subventionne à hauteur de 40% toute personne adhérant à un système de téléassistance
- Un colis de fin d'année est offert aux Aînés de plus de 70 ans,
- Offre un repas aux Neuvysulliens âgés de plus de 65 ans.

Pour plus de renseignements vous pouvez vous adresser à la mairie.

Danielle LUCAS (*conseillère municipale*)
se tient à votre disposition ,
le mardi matin
pour tous vos problèmes
administratifs et sociaux



Quelle que soit votre situation l'ADMR a le service qu'il vous faut

Le projet de l'ADMR vise à permettre aux familles et aux personnes de vivre bien chez elles.

Chaque personne, chaque famille est considérée comme autonome.

Elle est acteur de sa propre vie, libre de ses choix et à-même de décider, avec l'accompagnement éventuel de son entourage et de l'association, ce qu'elle souhaite en matière de soutien.



Familles, jeunes retraités, célibataires, personnes âgées, personnes handicapées....

Tous nos services amélioreront votre qualité de vie ou vous aident à faire face à une situation difficile: aide à la personne, ménage, repassage, courses, garde à domicile, téléassistance, portage de repas, transport de personnes à mobilité réduite,

Pour tous renseignements, ou pour nous rejoindre en tant que bénévole et salarié

Contactez-nous
ADMR-DOMICILE SERVICES

Maison des Services
18, rue de l'Echo
45450 JARGEAU

Tél/Fax: 02.38.57.28.00
02.38.59.75.64

Portage de repas : 02.38.30.74.41
Internet: <http://www.admr.org>

Muguette Bonnault: présidente ADMR Val Forêt

S I A E P Neuvy / Guilly

Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable

Nous continuons à entretenir le château d'eau, le réseau de distribution et nous avons sécurisé les installations, notamment le forage. Jean-Pierre notre fontainier veille à chaque mètre de tuyau, à chaque raccord et à tous les compteurs, n'hésitant pas à actionner la mini-pelle pour creuser en cas de besoin.

Nous avons dû mettre nos tarifs en conformité avec la loi, le Grenelle de l'Environnement préconisant un tarif unique que nous avons évalué à 0.85€ le m³, ceci pour décourager un usage excessif de cette ressource.

Les petits consommateurs verront leur facture diminuer alors que les gros consommateurs subiront une augmentation.

Par ailleurs, notre matériel et le bureau du fontainier sont actuellement hébergés dans un local en location à Guilly. Nous avons pu acheter un terrain dans la zone d'activités de Neuvy et dans les années à venir nous envisageons de construire un local pour loger notre matériel, évitant ainsi la charge du loyer ou le risque de se retrouver d'un jour à l'autre sans local.

Au cours de l'année 2010, nous avons procédé à la pose de 15 nouveaux compteurs et remplacé 16 compteurs défectueux.

La qualité de l'eau est toujours très satisfaisante sans pesticides

Consommez moins, pour payer moins telle est la devise. Mais les charges, l'entretien, l'investissement restent les mêmes, voir augmentent.

Alors.....

Président: Alain POMMIER (Neuvy)

Vice-Présidente: Nicole BRAGUE (Guilly)

Membres de la commission: Hubert FOURNIER, Paula ARRETEAU, André DEROUET, Bernard MORET Cédric MENEAU (responsable technique)

PRIX DE L'EAU

La facturation d'eau sera établie à partir d'une consommation réelle

- Une facture d'eau comprend plusieurs éléments:
 - ⇒ **Abonnement:** C'est une partie fixe qui correspond à l'entretien du réseau, aux investissements (cela peut-être considéré comme votre part de location des installations et d'accès au réseau).
 - ⇒ **Consommation:** c'est une partie variable liée à votre consommation qui correspond aux frais de production et de traitement de l'eau
 - ⇒ **Redevance consommations domestiques (pour tous les abonnés) et taxe de modernisation des réseaux (pour les abonnés raccordés au réseau assainissement):** ces redevances, par mètre cube d'eau, financent les travaux destinés à protéger la qualité des eaux superficielles et souterraines, ainsi que la diversité des milieux aquatiques. Perçues par le Syndicat, elles sont reversées à l'Agence de l'eau. Leur versement permettra à l'Agence de l'Eau de subventionner les travaux nécessaires pour éviter les rejets aux cours d'eau ou au littoral des eaux usées provenant des sanitaires et des divers usages domestiques, ainsi que la construction de stations d'épuration.
 - ⇒ **Assainissement:** Seules les personnes raccordées au réseau d'assainissement collectif, payent. Le prix est calculé à partir du volume d'eau potable consommé.

Les prix seront les suivants:

Tarif de l'eau

0.85€ le m³

0.30€ le m³ à partir de 301m³
pour les entreprises et agriculteurs
(sur présentation d'un extrait du KBIS
ou copie registre des métiers ou commerce)

Redevance

consommation domestique :

(Taxe Agence de l'eau Loire Bretagne)

0.240€ le m³

Taxe de modernisation :

0.190€ le m³

(Taxe Agence de l'eau Loire Bretagne)

L' eau a besoin de vous

L'eau est un bien précieux, une richesse inestimable dont les générations futures auront besoin tout autant que nous.

**Seulement 1 homme sur 3
a accès à l'eau potable sur terre
Soyons donc responsables
et ne la gaspillons pas.
Ensemble, prenons soin de l'eau.**

Comment agir ?

Rien de plus simple,
privilegiez au quotidien les éco-gestes

Pour préserver les eaux de nos régions, adoptez de nouvelles habitudes à la maison, au jardin, dans vos activités professionnelles ou de loisirs

- ⇒ Privilégier la douche plutôt que les bains: bien sûr, se prélasser dans un bon bain est un luxueux plaisir, mais un bain consomme entre 150 et 200 litres alors qu'une douche seulement 60 à 80 litres d'eau.... à condition de ne pas y rester 3 heures! Le bain doit donc être une exception.
- ⇒ Traquer les fuites: sachez en effet, qu'un robinet qui goutte c'est près de 100 litres d'eau gaspillés par jour alors qu'il suffit de changer un joint.
- ⇒ Opter pour une chasse d'eau écolo: pas besoin d'avoir les chutes du Niagara dans nos toilettes ! Il suffit d'installer une brique posée au fond du réservoir afin d'économiser 3000 litres par an.
- ⇒ Équiper ses robinets: au bout du robinet, un aérateur permet de canaliser le jet et de filtrer l'eau des résidus qui se trouvent dans le réseau, mais il débite 15 litres d'eau à la minute alors que vous pouvez installer un limiteur de débit qui vous fera faire une économie de 30%
- ⇒ Couper l'eau quand il faut: à savoir que, pour les robinetteries à 2 robinets sans mitigeurs, vous pouvez installer un système appelé « stop douche » afin d'interrompre la douche le temps de se savonner sans modifier le réglage de la température.
- ⇒ Arroser, oui mais pas inutilement: il est important d'arroser juste avant la nuit.
- ⇒ Récupérer l'eau de pluie: cette eau de pluie vous servira à arroser le jardin, laver votre voiture.

Avoir de l'eau chez soi 24h sur 24, n'est pas un « don du ciel » ! L'eau qui arrive à notre robinet a subi des traitements afin d'être conforme aux normes sanitaires. Sa qualité est hautement surveillée. Après usage elle est épurée avant son retour dans le milieu naturel.... Et cela a un coût

En ayant un soucis de rentabilité vous agissez également de façon active pour sauver notre planète.....

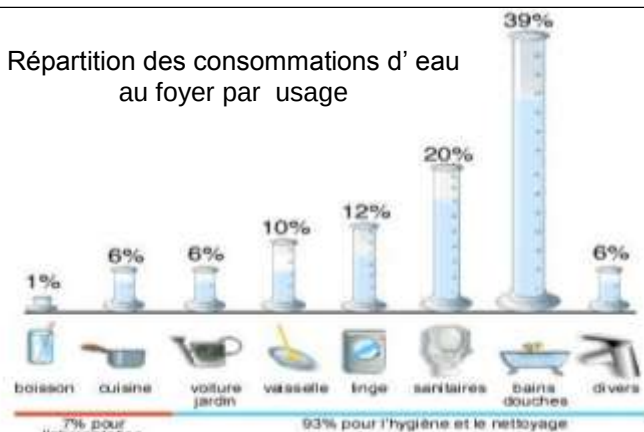
Avec une consommation de 150 litres d'eau par jour et par habitant, les français augmentent leur empreinte écologique.

La moyenne de la consommation française s'établit donc:

- pour 1 personne à 55m³/an
- pour 2 personnes à 100m³/an
- pour 3 personnes à 120m³/an
- pour 4 personnes à 140m³/an

(1m³ = 1 000 litres)

Répartition des consommations d' eau au foyer par usage



Cette goutte est précieuse Préservons notre eau



Utiliser l'eau à l'extérieur (jardin, lavage de voiture) consomme en moyenne, 5 litres par jour. L'eau de pluie est une bonne solution pour ces usages

Un wc économique permet d'économiser jusqu'à 9 litres par utilisation

Couper l'eau de la douche quand on se savonne permet d'économiser près de 6 litres à la minute

Traquer les fuites: un robinet qui fuit peut laisser passer jusqu'à 5 litres par heure.

Des questions ? Contactez-nous !

Réseau Eco-consommation
www.ecoconso.be - 081 730 730



Vie communale



Paroisse de Neuville en Sullias

L'église est ouverte du lundi au vendredi jusqu'à 17h30

La vie de notre paroisse continue sous la responsabilité de notre Curé Doyen, le Père Lucien LELAIT. Il est aidé par plusieurs prêtres pour desservir les nombreuses paroisses du Doyenné: Le Père Jérôme MONRIBOT, curé de Jargeau le Père Michel RABOURDIN et le Père Roger INGRAIN de Vitry, ainsi que les laïcs qui assurent les obsèques.

*La messe dominicale, est célébrée, à l'église de Neuville:
le 4ème dimanche de chaque mois à 10h30*

Pour le catéchisme, renseignements:
Presbytère de Châteauneuf/Loire: 02.38.58.40.12
Presbytère de Tigry: 02.38.58.00.50

Pour tous renseignements:
Père LELAIT: 02.38.58.40.12
Michel DANGÉ: 02.38.58.10.57
Marinette MAXIMILIEN 02.38.58.02.40
Bernadette FRANCILLON 02.38.58.02.68

État Civil

Les naissances

Noé PIEDALU
Thomas LEVAULT
Yelin ÖZEN
Enora JACQUET
Lisa BLÉRON
Timéo JEUNESSE
Noé NICOLAS
Stéa GIDOIN
Noévan BOBIN
Hugo PARIS
Matéo COURAPIED
Natacha GALIFRET
Kalahan GILET
Éloann MOREAU
Sacha TOURNAILLON
Mohamed BAHLOUL
Joana MIRANDA da COSTA
Joye LANNOO

Les mariages

Sylvie BONHARD
Olivier LOUIS
Julie BOUTIN
Johnny NICOLAS
Nadia EL GHAZOUANI
Wladimir MOSKURA
Sabrina RAGOT
Sébastien PIEDALLU
Gaëlle TEXIER
Jérémy CHARTRAIN
Pierre MARRUECOS
Fabienne COUDRÉ

Les décès

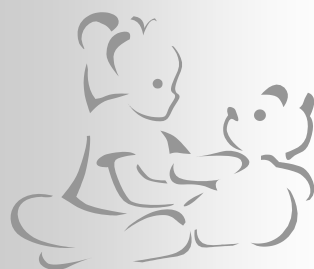
Madeleine THOMAS veuve PÉRÉ
François BARBEREAU
Louis VITRÉ

Vie communale

Bienvenue aux nouveaux habitants

M.Mme ALEXANDRE Mickaël
 Mlle ARNAULT Stéphanie
 M. BELAICHE Christophe
 M. CRUBLÉ Jérémy
 Mlle FONSECA Amandine
 Mme DE LIJSTER Ida
 M. DENONFOUX Aurélien
 Mlle WOLF Mylène
 M. DESPONT Mathieu
 M.Mme DROYER Goeffroy
 Mme DURAND Davina
 M. LANOO Vincent
 M.Mme GONCALVEZ Serge
 M.Mme GORULMEDIK Mehmet
 Mlle GUICHON Aurélie
 M. JAMONEAU Geoffrey
 Mlle QUATRE-BORNES Gloria
 M. LABBÉ Sylvain
 M.Mme LAINÉ Alain
 M. LANCE Sylvain
 Mlle GAUBERT Nathalie
 M.Mme LAURENCEAU
 M. MARCHANDISE Didier
 M. MARTIN Frédéric
 M. MICHAU Frédéric
 Mme PROFIT Anne-Fanny
 M. MOREAU Mickaël
 Mlle JACQUET Virginie
 M. MOUGEOT Sébastien
 Mlle VILLEGIER Stéphanie
 M. NAERHUYSEN Jérémy
 Mlle SOBOLAK Chrystel
 M.Mme NEVES ALVES Jaïr
 M.Mme PASDELOUP Jérôme
 M. PERRAUD Michel
 M. PILLAC Laurent
 Mlle PREVOT Sandra
 M. PISCOPO Pascal
 M. POULIN David
 Mlle BUISSON Amandine
 M.Mme RAVAZE Patrick
 M.Mme REGNERO Alexandre
 M. RICHALET Nicolas
 Mlle BRIFFAULT Romy
 Mlle SOULET Ludivine
 M. DEROUET Alexis
 M. TAN Sieu-Ly
 Mlle LENOGUE Magalie
 M. VIDOQUE Stéphane
 Mlle LE COQ Élodie

Assistantes maternelles



Mme ANGENIARD Karine
 20, rue des Meuniers
 02.38.58.01.38

Mme BAUDU Claudine
 1, route de Sully
 02.38.58.08.62

Mme BERGAMASCHI
 Maria-Luisa
 28, rue des Moulins
 02.38.58.54.37

Mme BRAS Sylvie
 2, rue des Genêts
 02.38.57.29.42

Mme BRIFFAULT Romy
 8, rue des Meuniers
 06.88.78.30.48

Mme BRUNEAU Sabine
 19, route de Sully
 02.38.58.17.58

Mme CHAMBOLLE Laëtitia
 8, rue des Moulins
 02.38.58.13.68

Mme DUBLÉ Séverine
 3, rue des Cassines
 02.38.57.24.45

Mme FEIND Sandrine
 7, rue de la Lande
 02.38.57.27.95
 06.29.18.40.07

Mme GANGNEUX Maryline
 25 bis, route de Sully
 02.38.57.33.92

Mme GILET Sandrine
 50, rue des Cassines
 02.38.58.14.27

Mme GOULEFERT Martine
 La Normandie
 02.38.58.24.43

Mme GUÉRIN Hélène
 4, rue du Gué de Mont
 02.38.76.16.02

Mme ISAMBERT Katia
 18, rue du Val
 02.38.58.17.87

Mme JOLIGARD Sandrine
 40, rue de Mont
 02.38.61.41.25

Mme LECUYER Isabelle
 2, rue des Meuniers
 02.38.57.20.28

Mme LOUBET Roseline
 16, rue du Gué Pénillon
 02.38.58.06.11

Mme MESTIVIER M.-Claire
 La Ruche
 02.38.58.15.77

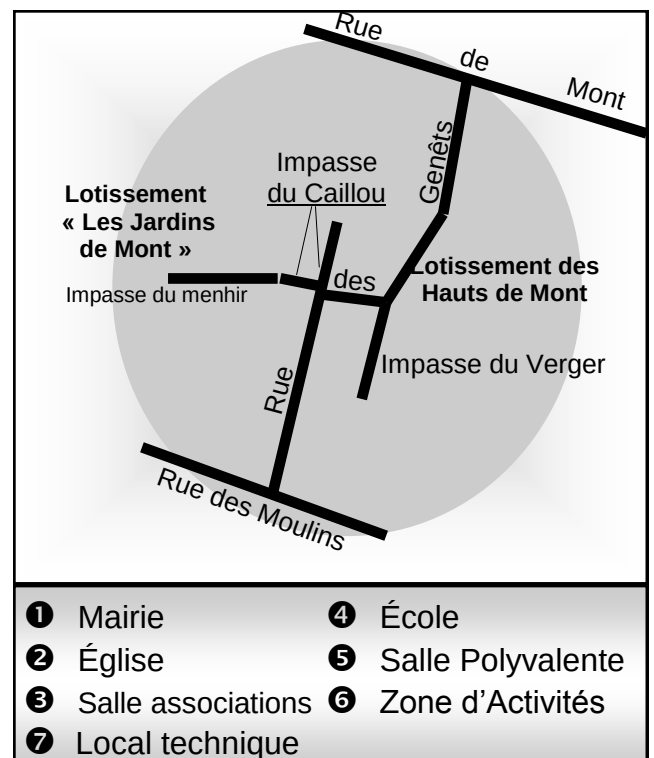
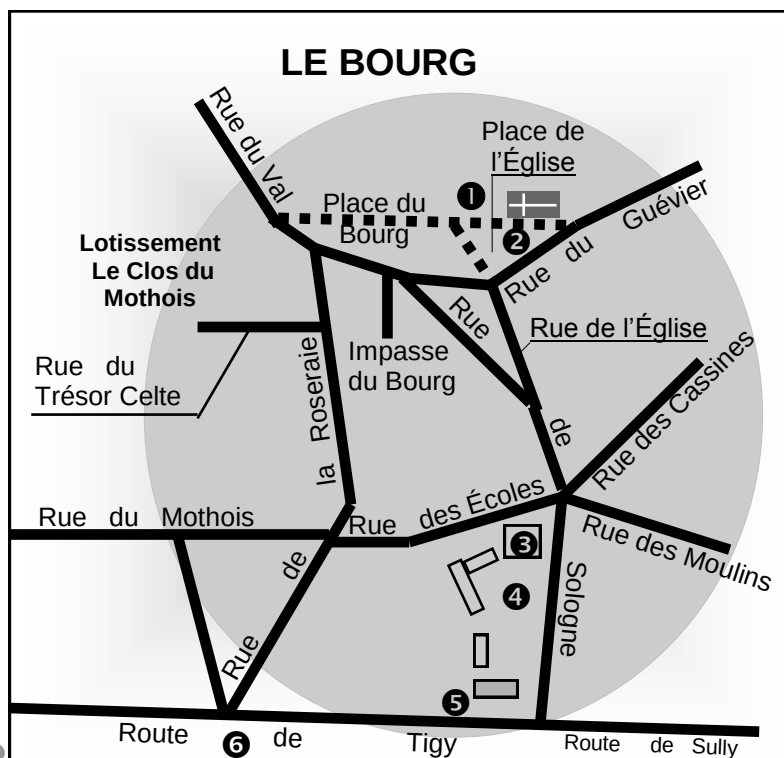
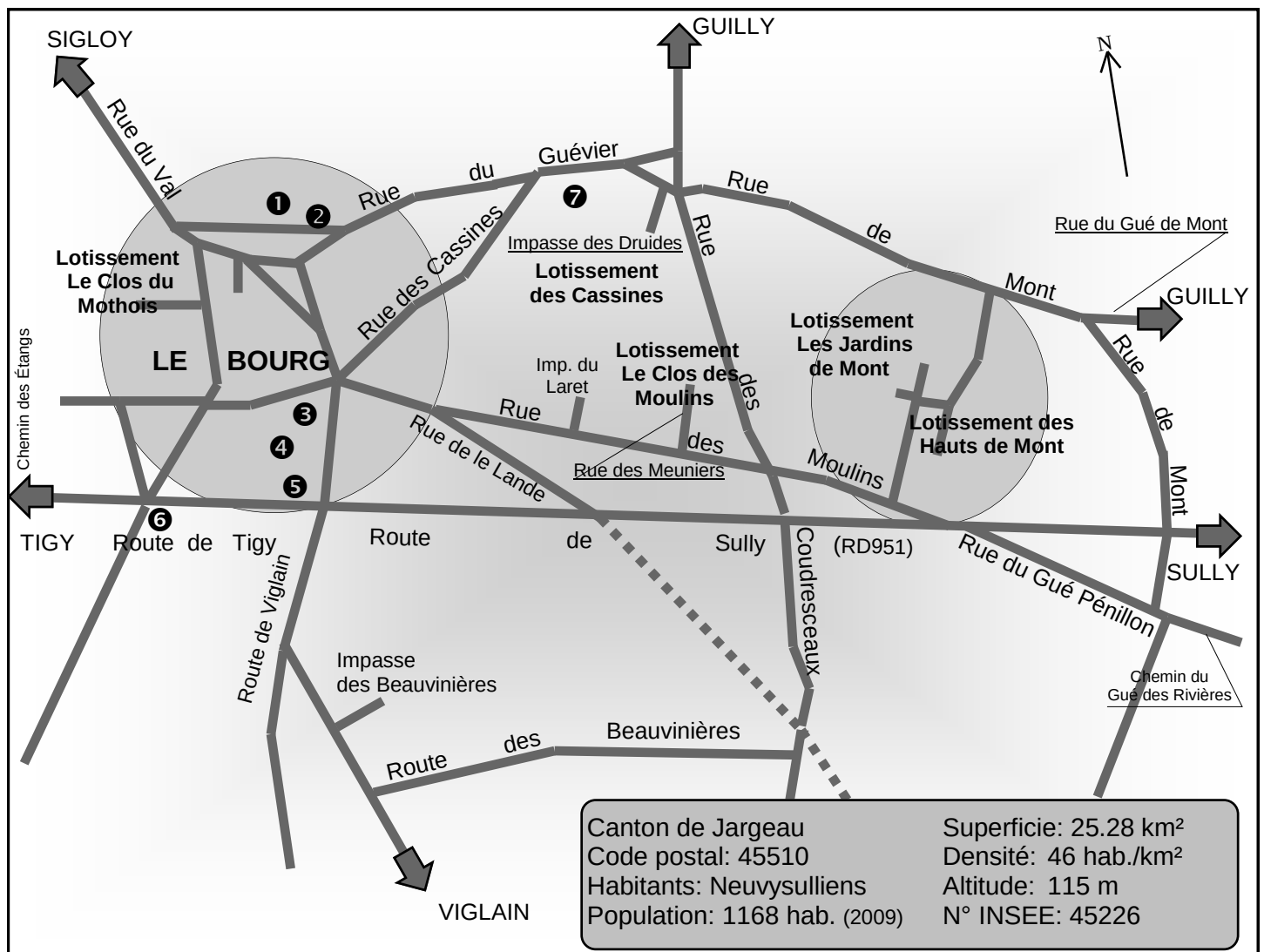
Mme PEREIRA Magalie
 18, rue des Meuniers
 02.38.58.17.34

Mme SIMON Adeline
 1, rue des Cassines
 02.38.57.24.50

Mme VALENTIN Géraldine
 L'Oural
 02.38.57.22.64



Les rues de la commune



Calendrier des fêtes

❖ Janvier

Samedi 8:

- Vœux de la Municipalité à 18H00

Samedi 15:

- Repas de la Confrérie de Saint-Vincent à Guilly

Samedi 29:

- N.S.L.D: One Woman Show avec Aurélie Charnire
- Fête d'Imbolc A.G. Tribu des Carnutes à St Aignan des Gués 18h00

Dimanche 30:

- Assemblée générale et galette du Club Loisirs et Amitié

❖ Février

Samedi 5:

- Soirée créole de la Société des Fêtes 20h00

Samedi 19:

- Neuvy Sports Loisirs Découvertes (N.S.L.D.)
- ⇒ Boom 10/15 ans de 14h à 18h ⇒ Tournois de poker à 20h

❖ Mars

Samedi 5:

- Soirée dansante de la Société des Fêtes et élection de Miss Neuvy

Dimanche 6:

- Section Carnaval 1ère sortie à Jargeau

Dimanche 13:

- Section Carnaval 2ème sortie à Jargeau

Samedi 19:

- Carnaval des Écoles

Dimanche 20:

- Après-midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

❖ Avril

Samedi 2:

- Repas du Tennis Club (en interne)

Lundi 25:

- Randonnée pédestre de Rando Neuvy

❖ Mai

Vendredi 6:

- Spectacle de l'École

Samedi 7 et Dimanche 8:

- Foire aux Œufs et Vide-greniers organisés par la Société des Fêtes

Dimanche 8:

- Célébration de l'Armistice de la Seconde Guerre Mondiale

Samedi 21:

- Soirée proposée par Neuvy-Sports-Loisirs-Découvertes
- ⇒ Concert des chœurs de l'Université à l'Église de Neuvy à 20h30

Dimanche 29:

- Vide grenier du Foot

❖ Juin

Samedi 4:

- Fête du Foot

Mardi 21:

- Fête de la musique 20h par la Société des Fêtes

Samedi 25:

- Fête de l'École
- Gala du Twirling Bâton Club à Tigy

Dimanche 26:

- Remise des dictionnaires aux futurs collégiens (à la Mairie)

❖ Juillet

Samedi 2:

- Spectacle historique « Guerres des Gaules » et Banquet Gaulois Organisé par l'association Tribu des Carnutes

Dimanche 10:

- Après-midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Jeudi 14:

- Célébration de la Fête Nationale
- Méchoui de la Société des Fêtes dans le jardin de la Mairie

❖ Août

Samedi 27:

- Vide grenier et soirée organisés par la Société des Fêtes

❖ Septembre

Vendredi 9:

- Calendrier des Fêtes 2011 à 18h30

Samedi 24:

- Repas offert par la Commune à ses Aînés

❖ Octobre

Samedi 1er:

- Soirée des bénévoles de la Société des Fêtes

Dimanche 16:

- Après midi d'amitié du Club Loisirs et Amitié

Vendredi 21:

- Remise des récompenses des maisons fleuries

❖ Novembre

Samedi 5:

- Soirée moules frites de la Société des Fêtes

Vendredi 11:

- Célébration de l'Armistice de 1ère Guerre Mondiale

Samedi 12:

- Loto des Écoles

Samedi 26:

- Soirée du Foot à Neuvy ou à Guilly

Dimanche 27:

- Repas du Club Loisirs et Amitié

❖ Décembre

Mardi 6:

- Spectacle de Noël de la Société des Fêtes (pour les enfants de l'école)

Jeudi 15:

- Fête de Noël de l'école (en interne)

Vie scolaire

COLLÈGE « LA SOLOGNE »



Présentation

LES ÉLÈVES

Pour la rentrée 2010, 415 élèves se sont répartis dans 17 divisions: 4 divisions de 6ème, 5 divisions de 5ème, 4 divisions de 4ème, 4 divisions de 3ème. Plus de 72% des élèves utilisent les transports scolaires.

Le restaurant scolaire est ouvert de 11h30 à 13h30 pour 370 demi-pensionnaires élèves.

Les élèves externes peuvent à titre exceptionnel prendre leur repas le midi. Le ticket repas pour un élève est de 4€ à compter du 1er janvier 2011.

LE PERSONNEL

1 principale, 1 gestionnaire, 1 secrétaire,
1 conseillère d'éducation,
31 professeurs dont 2 en service partagé,
9 agents territoriaux,
3,5 assistants d'éducation,
0,5 assistant pédagogique,
une permanence avec 1 infirmière,
une permanence avec 1 conseillère d'Orientation.

LES LANGUES VIVANTES ENSEIGNÉES

LV1: Anglais

LV2: Allemand ou Espagnol

LES ACTIVITÉS FACULTATIVES

Les options facultatives: latin en 5ème, 4ème, 3ème et Découverte Professionnelle trois heures en 3ème
Des activités proposées pour tous les niveaux: Chorale, activités sportives dans le cadre de l'UNSS

LES RÉSULTATS DE JUIN 2010

88,88% de réussite su Diplôme National des Brevets

La Principale
Madame VIVIER

CONTACT

Collège « La Sologne »

10, Rue du Château d'eau
45510 TIGY

Tél: 02.38.58.16.58

Fax: 02.38.58.09.84

Intendance: 02.38.58.16.57



Horaire des cars de Neuvy vers le Collège La Sologne

	Départ L.M.M.J.V	Retour L.M.J.V	Retour Mercredi
Parking école	8h10	17h25	12h45
Les Hauts de Mont (lotissement)	8h00	17h40	12h55

En cas d'intempéries, n'hésitez pas à consulter le site
des transports ULYS: www.uly-s-loiret.com

Vie scolaire

École Élémentaire « ÉPONA »

(ÉPONA: Déesse gauloise protectrice des cavaliers et des chasseurs)

Horaires de l'école

Matin : accueil de 8h20 à 8h30
sortie: 12h00

Après-midi: accueil de 13h50 à 14h00
sortie: 16h30

Pause méridienne:
ouverture des portes à 13h15
fermeture des portes à 13h30



L' ÉQUIPE ENSEIGNANTE

Chrystelle AUBIN-MACQUET (directrice)
Fabienne DUTHOIT
Classe P.S / M.S.

Christelle SALVATI
Classe P.S / M.S.

Marie-Claire DUMONT-DUC
Classe GS / CP

Laurence CHAPOTAT
Classe CP/CE1

Peggy LE GUERN
Classe CE1/CE2

Corinne ANTORE
Classe CE2 / CM1

Bruno CALLEJA
Classe CM2

Réseau d'aide - RASED

Marie-Claire NOUBLANCHE (psychologue)
Fabienne DUTHOIT (soutien scolaire)

VACANCES SCOLAIRES

Hiver:

du vendredi soir 18 février
au lundi matin 7 mars

Printemps:

du vendredi soir 15 avril
au lundi matin 2 mai

W-E de l' Ascension

Le mercredi 3 novembre a été
travaillé pour libérer le vendredi 3 juin

Vacances d'été:

Du vendredi soir 1er juillet
Au lundi matin 5 septembre

Toussaint:

Du vendredi soir 23 octobre
Au jeudi matin 3 novembre

Noël:

Du vendredi soir 16 décembre
Au mardi matin 3 janvier 2012

Pour nous joindre:

Tél: 02.38.58.17.21

Mail: ec-neuvy-en-sullias@ac-orleans-tours.fr

REPRÉSENTANTS DES PARENTS D' ÉLÈVES ÉLUS LE 16/10/09

Titulaires:

Yolande ALBISSER
Karine ANGENIARD-SALLÉ
Stéphanie BLÉRON
Nadia EL IDRISSE
Guilène MONTENON
Aurélie PLATEAU
Diane SERRÉ

Suppléants:

Chérifa BAHLOUL
Marie-Claire DEGARDIN
Valérie FOREST
Katia ISAMBERT
Magalie PEREIRA
Isabelle PÉTRIQUE
José SAMPÉDRO

**Les inscriptions pour la rentrée 2011
se feront à la mairie
du 25 janvier au 5 mars 2011**

(apporter le livret de famille et le carnet de santé)

Associations

PARENTS D'ÉLÈVES

Quel est notre rôle?

- Nous représentons l'ensemble des parents d'élèves lors des conseils d'école
- Nous servons de relais entre les parents et le corps enseignant
- Nous sommes pleinement associés à la vie de l'école et prenons part à certaines décisions
- Nous pouvons assurer un rôle de médiation à la demande d'un parent d'élève ou d'un enseignant
- Nous sommes vigilants sur tout ce qui touche à l'hygiène, la sécurité ou le bien-être des enfants

Comment devenir parent délégué?

- Chaque parent ayant au moins un enfant scolarisé peut se présenter sur la liste des délégués de parents d'élèves. Une réunion a lieu en début d'année scolaire, où est élaborée la liste des parents se présentant.
- Il peut y avoir une ou plusieurs listes à se présenter.
- Nous ne sommes pas une association.
- Nous sommes élus en début d'année par l'ensemble des parents. Il y a autant de parents délégués que de classes dans l'école (7 titulaires et 7 suppléants).

Les Réunions

- Le conseil d'école est constitué pour l'année scolaire et siège jusqu'au renouvellement de ses membres.
- Nous nous réunissons au minimum une fois par trimestre.
- Nous pouvons également nous réunir de façon exceptionnelle à la demande du Directeur de l'école, du maire ou de la moitié de ses membres titulaires.

Ses attributions

- Nous votons le règlement intérieur de l'école.
- Nous adoptons le projet d'école préparé par l'équipe pédagogique.
- Nous donnons notre avis et présentons des suggestions sur le fonctionnement de l'école (activités périscolaires, restauration scolaire, hygiène scolaire, protection et sécurité des enfants....)
- Nous sommes consultés sur l'utilisation des fonds alloués ou recueillis par l'école.

Nos actions

- Vide grenier,
- Vente de calendriers,
- Participations aux différentes manifestations de l'école (carnaval, loto, fête de l'école)

Tout parent peut proposer des idées de manifestations, soit en rencontrant un des délégués de parents d'élèves, soit en déposant un courrier dans la boîte aux lettres destinée aux représentants (à côté du portail d'entrée de la maternelle). Les idées sont ensuite étudiées en réunion et approuvées, ou non, selon la faisabilité de la proposition.

Tout l'argent récolté lors de nos actions, est reversé à la coopérative scolaire, afin de permettre à l'école de financer des sorties, voyages,

GRAINES DE GAULOIS

Petit gaulois deviendra grand

Du nouveau pour les 0 - 3 ans

La rentrée est synonyme d'école pour les grands.... Et pour les petits, c'est « Graines de Gaulois » ! Créée par des assistantes maternelles, cette association a pour but de provoquer la rencontre, favoriser le jeu et stimuler la créativité des enfants.



Mais elle se veut aussi, lieu d'échange entre assistantes maternelles et jeunes parents. Le but étant de passer un bon moment tous ensemble et de dynamiser son quotidien. Pour se faire, le Conseil Municipal nous prête les locaux de l'ancienne mairie. C'est ainsi qu'une salle de jeux (dans la pièce de l'ancienne bibliothèque) et un atelier bricolage ont pu être organisés.

Adhésions: 10€ par enfant



Nous nous réunissons les mardis matin et vendredis matin (sur temps scolaire) de 9h à 11h30.

N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Contacts:

Hélène GUERIN au
02.38.76.16.02
Karine SALLÉ au
02.38.58.01.38

Associations

BIBLIOTHÈQUE

**« Quand je pense à tous les livres
qu'il me reste à lire,
j'ai la certitude d'être encore heureux. »**

Jules Renard

La bibliothèque se trouve dans les bâtiments de la mairie.
Pour y accéder vous pouvez prendre l'ascenseur dans le
hall d'entrée de la mairie, ou si vous préférez, descendre
par l'escalier extérieur



Le vendredi, Sylvie, Solange, Marie-Armelle, Simone
vous accueillent et vous conseillent dans le choix de vos
livres.

Le samedi, la présence de Jean vous facilitera la tâche
dans la recherche de votre lecture

Vous y trouverez:

Le coin des adultes:

des romans en tous genres, des bibliographies, des do-
cumentaires (histoire, géographie, loisirs, arts.....), des
bandes dessinées, des livres locaux, et le journal de
« la Sologne »



Composition du bureau:

Présidente : Sylvie Barbe

Vice Présidente: Solange Brondeau

Trésorière / secrétaire: Blandine Beugnon-Pernin

Membres: Marie-Armelle Dussour, Simone Lacombe,
Jean Sanchez, Edwige Sanchez

NOUVEAUX HORAIRES



Ouvertures:

Le vendredi
de 16h30 à 18h00,

Le 2^{ème} et 4^{ème} samedi
de chaque mois
de 10h30 à 11h30

Le coin des enfants:

des albums, des romans, des bandes dessinées, des
contes, des documentaires.....



Les ouvrages de références:

Atlas, encyclopédies,
dictionnaires, diction-
naires des écrivains
(à consulter sur place)



Un échange de livres, avec la Bibliothèque de Prêt du
Loiret, donne à nos lecteurs une diversité de livres.

Moyennant une cotisation annuelle
(valable du 1er janvier au 31 décembre)

- 4€ pour les adultes
- 2€ pour jeunes

**vous pourrez emprunter 3 livres pour une durée
de 3 semaines.**

La consultation sur place est gratuite

Contact et renseignements à la mairie au 02.38.58.02.17

Associations

« LES ZYGOMATIC'S »

Apprendre en s'amusant

La saison 2009-2010 s'est terminée par l'inauguration de la danseuse
(réalisée à l'atelier mosaïque avec Sylvie Turlais, artiste mosaïste),
dans les jardins de la mairie, lors du forum des associations le 11 septembre 2010.

Une grande joie pour tous!

L'aboutissement d'un projet de grande envergure pour les enfants de 6 à 12 ans.



Inauguration de la danseuse dans le parc de la mairie

Les Zygomatic's entament maintenant leur 5ème saison !

Avec de nouvelles activités:

- ⇒ Le jonglage pour les enfants à partir de 9 ans, le jeudi de 17h30 à 18h30 avec Ludovic de l'association « Les Risquetouts » de Neuvy. Au programme: diabolo, massues, balles, monocycles....
- ⇒ Le dessin pour les enfants à partir de 9 ans, le samedi, de façon bimensuelle, de 10h à 12h ou de 13h à 15h avec Philippe Tarral. Au programme: initiation à la Bande Dessinée et création



Atelier mosaïque: préparation de la danseuse



Mais n'oublions pas les activités des saisons précédentes !

- pour la 3^{ème} année, le **cirque**, pour les enfants à partir de 7 ans, le mardi de 17h à 18h30 avec André de la Compagnie Cri-O-Lane Circus des Bordes. Au programme :acrobaties, équilibre,
- pour la 2^e année, la **capoeira**, pour les enfants de 5 à 8 ans, le vendredi de 17h à 18h ; et les enfants à partir de 9 ans, le vendredi de 18h à 19h30 avec Romain de l'association N'Angola Capoeira. Au programme : mélange de danse et art martial brésilien



Atelier percussions

- pour la 4^{ème} année, les **percussions**, le samedi, de façon bimensuelle : pour les enfants de 4 à 6 ans de 9h45 à 10h15 ; pour les enfants de 7 à 9 ans de 10h15 à 11h ; et enfin les jeunes à partir de 10 ans, de 11h à 12h avec Christophe musicien – percussionniste. Au programme : découverte des percussions (et il y en a !) et rythmes africains et caraïbes.



Notre danseuse parée de son manteau d'hiver

Associations



Les Zygomat'ic's,

ce sont aussi les STAGES

pendant les vacances scolaires.

Ces stages ont lieu la première semaine des vacances d'hiver (février), de printemps (avril) et d'été (juillet), les lundi, mardi, jeudi et vendredi. La formule est la suivante :

_ le matin de 10h à 12h30 : proposition d'une ou deux activités différentes sur 10 heures aux jeunes de 10 à 15 ans ;

_ l'après-midi de 14h30 à 17h : proposition de plusieurs activités (cuisine, peinture, jeux, musique, bricolage, ...) pour les enfants de 5 à 15 ans.

Une représentation a lieu le vendredi à 18 heures afin d'exposer les œuvres de chacun.

Face au succès grandissant de ces stages, les places sont maintenant limitées à 60 enfants pour chaque stage multi-activités de l'après-midi.

Thèmes des stages de l'année 2011

Du 21 février au 25 février 2011

⇒ « **Les jeux** » avec 2 activités proposées le matin: fabrication individuelle d'un jeu de société avec l'intervenant de la Ludothèque d'Orléans ou création d'un jeu sous informatique avec Anne,

Du 18 au 22 avril 2011

⇒ « **Le Maghreb** » avec pour l'instant une activité qui sera proposée le matin: la calligraphie avec Salih, calligraphe orléanais confirmé. Lors de ce stage, une sortie à l'Institut du Monde Arabe sera proposée le mercredi 20 avril (les places seront limitées à un car: environ 50 places).

Du 4 au 8 juillet 2011

⇒ « **Les Gaulois** », thème qui suivra le spectacle des Carnutes, du samedi 2 juillet, auquel l'association participera

« LES ZYGOMATIC'S »

Les Zygomat'ic's proposent aussi des SORTIES SPECTACLES ET THEATRE.

Cette année a été mis en place un système d'abonnement accessible sur le blog des Zygomat'ic's <http://les-zygomat'ic's.blogspot.com/> mais des inscriptions par spectacle sont toujours possibles trois ou quatre semaines avant, dans la limite des places disponibles.

Les sorties proposées sont :

- **dimanche 28 novembre 2010 à 15h**, pour les enfants de 6 ans et plus : « Monsieur Satie, l'homme qui avait un petit piano dans la tête » à la salle des fêtes de St Jean de Braye.

- **samedi 15 janvier 2011 à 15h**, pour les enfants de 5 ans et plus : « Fais pas d'histoires », *chorégraphie clownesque*, à la Passerelle de Fleury les Aubrais

- **vendredi 11 février 2011 à 20h30**, pour les jeunes de 9 ans et plus : « Sokan », *percussions, chants et danses*, à la Passerelle de Fleury les Aubrais

- **samedi 12 mars 2011 à 15h**, pour les enfants de 7 ans et plus : « Perrault, ça cartoon », *théâtre de délires animés*, à la Passerelle de Fleury les Aubrais

- **samedi 18 juin 2011 à 20h30**, pour les enfants de 7 ans et plus : « Du goudron et des plumes », *nouveau cirque*, à la scène nationale d'Orléans.

Si vous avez une suggestion, un commentaire ou si vous désirez nous aider, même ponctuellement, n'hésitez pas à joindre l'association : leszygomat'ic's@orange.fr.

Les Zygomat'ic's remercient les bénévoles sans qui les stages seraient impossibles ; la municipalité pour son aide, la mise à disposition des locaux, ... Merci à tous et Bonne année !

Le bureau des Zygomat'ic's :

Présidente : Annabel STROPPIA

Vice-Présidente : Anne DUTERIEZ

Secrétaire : Annabelle SAMPEDRO

Vice-secrétaire : Sophie DAUBORD

Trésorière : Christelle BONNICI

Vice-Trésorière : Lydie BERTHAULT



Associations

LA TRIBU DES CARNUTES

Les Gaulois de Noviacum

Un peu d'histoire : Les Carnutes sont un peuple de la gaule, ou plutôt « des Gaules » car les différentes tribus qui la composent ne représentent pas cette nation, cette idée d'une Gaule unie qui deviendrait la France ! C'est un peuple Celte dont le territoire s'étendait de Chartres (Autricum) à Orléans (Génabum) et une partie de la Sologne ! Pour mémoire les cours d'eau ont presque tous des noms préceltiques...

Leur plus grande richesse était l'exploitation agricole de la plaine beauceronne et le commerce qui en découlait via le port de Génabum. Voilà sans doute ce qui intéressa Jules César !

L'artisanat, pour l'instant, n'a pas laissé de traces exceptionnelles, mais les fouilles nombreuses dans le Loiret peuvent encore nous surprendre. La surprise du Trésor de Neuvy au lieu-dit « Le Mothois » avec plus de 40 pièces de bronze, dont le célèbre **cheval** et l'élégante **danseuse** que les **zygomatic's** ont répliqué et exposé dans le jardin de la mairie démontre que l'histoire n'est jamais complètement écrite.

L'association a déjà écrit 4 spectacles avec en toile de fond ce trésor que l'on peut admirer au musée archéologique d'Orléans « Hôtel Cabu ». Cette année nos écrivains amateurs se sont penchés sur le seul épisode de l'histoire gauloise où les Carnutes ont sonné la révolte avant la grande insurrection emmenée par Vercingétorix.

Notre association est surtout motivée depuis sa création à vous faire connaître « les carnutes » de cette époque : vous pouvez découvrir leur cuisine lors des banquets que nous organisons depuis deux ans et les spectacles historiques (un tous les deux ans) année impaire (2011, 2013, 2015) qui nous demande beaucoup d'énergie et huit mois de préparation !



Chaque spectacle est différent puisque de nouveaux écrivains, acteurs et figurants rejoignent nos rangs et apportent leur originalité et leur touche personnelle !

Nos principales manifestations :

-**Fête d'Imbolc** : à la fin de l'hiver, tous les ans, dernier samedi de janvier, précédée par une demi-heure d'Assemblée générale.

-**Un Banquet** : tous les ans, dernier samedi de juin ou 1^{er} samedi de juillet. Découverte de plats fins dans une ambiance fidèle à notre âme celte.

-Un spectacle historique : cette année **le 2 Juillet** avec en début de soirée le célèbre banquet avec ses réservations sous les tentes, l'auberge et la taverne.

Notre site internet : www.noviacum.fr

Notre adresse internet : tribu.des.carnutes@sfr.fr

Notre accueil informations:

tel 02 38 58 07 74 ou 02 38 58 40 50

Le bureau :

Brenn (Président) Philippe ALLAIRE.

Druidesse (Vice-présidente) Sandrine POMMIER

Gardienne du trésor (trésorière) Nathalie THENAULT



Nos activités variées durant l'hiver en attendant le grand feu du spectacle : principalement de la construction de décors, d'armes en bois, de l'abattage d'arbres pour le renouvellement de planches (cabanes, tables, gradins) et de la couture (costumes et bannières).

Associations

LA TRIBU DES CARNUTES

NOVIACUM L'histoire du spectacle « la guerre des Gaules »

Samedi 2 juillet 2011

Génabum (Orléans), fût en 52 av J-C, le théâtre du massacre des romains, commerçants pour la plus part, venus s'installer dans la cité Carnute.

Ne supportant plus la présence romaine, les chefs gaulois vont profiter de l'absence de César (rentré en Italie) pour préparer la guerre. Le peuple sous l'influence des druides, va prêter un serment solennel de lutte à outrance et proclamer dans l'enthousiasme général « **Nul péril ne nous arrêtera dans la lutte pour le salut commun et nous serons les premiers à prendre les armes** »

Aux côtés des druides et du peuple, un certain « **Gutuater** », personnage mystérieux, connu pourtant dans toute la région carnute et même au delà, dont la véritable identité ne sera jamais révélée. Il guidera les gaulois jusqu'aux portes de Génabum,

Le 2 Juillet 2011, la « **Tribu des Carnutes** » va vous raconter l'histoire de ce « **Gutuater** », toujours basée sur des écrits de César. Nous tenterons de vous faire traverser, une nouvelle fois, une partie de la vie de nos ancêtres. Celle-ci n'étant pas la moindre, puisqu'elle déclenchera l'insurrection générale sous la direction de Vercingétorix !



SOCIÉTÉ DES FÊTES

Toujours de nouvelles idées.....

La Société des Fêtes de Neuvy en Sullias est donc repartie du bon pied, avec un nouveau bureau dynamique et plein de nouveautés dans la tête, avec son nouveau **Président, Mr Serge Minier**.



« *En tant que Président, je suis très heureux que les **commerçants** se soient joints à nous pour notre **fête de l'été du 28 août** »*

Après la réussite de la soirée « Moules-Frites » du 06 novembre 2010, nous tenons malgré tout à nous excuser pour le refus de personnes pour cette soirée mais vis-à-vis de la salle des fêtes, nous ne pouvions pas faire autrement.
Encore milles excuses.

Les prochaines fêtes prévues sont le :

- **05 février 2011 : La soirée Créole**
- **05 mars 2011 : La soirée Choucroute** avec l'élection de Miss Neuvy.

Vous remerciant de votre soutien, nous ferons tout ce qui est possible pour vous faire plaisir.

De plus pour l'année 2011, nous remettons en place la **Fête de la Musique le 21 juin 2011**.

Une nouveauté **le 14 juillet 2011 : un méchoui**
et **le 27 août 2011 : la Fête de l'été**.

Voici la composition du **nouveau bureau** :

Serge Minier : Président
Michel Beaufils : Vice-Président
Cédric Beaufils : Secrétaire
Annick Bourgeix : Secrétaire Adjointe
Carole Picard : Trésorière
Isabelle Beaulande : Trésorière Adjointe

et tous les **membres** et **bénévoles** que je remercie beaucoup car sans eux, nous ne sommes rien...

**J'en profite également en tant que Président,
pour vous souhaiter à tous
une très Bonne Année 2011.**

Le Président

Associations

RANDO NEUVY

« Quand on suit une mauvaise route, plus on marche vite, plus on s'égare. »

Denis Diderot



Diderot n' a pas tort ! Mais les adhérents de Rando Neuvy se perdent rarement quand

ils partent marcher ensemble un dimanche par mois pour se rendre dans les communes du Loiret qui organisent des randonnées tout au long de l'année (le programme sur www.ffrandonnee.fr).

Bilan 2010

- 27 adhérents à notre petit club cette année.
- 579 marcheurs à notre randonnée Pascale, dont 253 licenciés
- Sorties 2010 :
 - Randonnée suivi d'un repas au restofoire de la foire aux Asperges de Tigy.
 - Randonnée gourmande à Migé (Bourgogne) en juin : sur un parcours d'environ 12 km, nous avons déjeuné tout du long de la randonnée. Après quelques km nous avons dégusté l'entrée accompagnée des vins des viticulteurs de la région, nous repartons et attaquons le plat de résistance et ainsi de suite jusqu'au dessert. Une visite du site archéologique local a eu lieu avant le départ.
 - Formation carte sur le site de Buthier en octobre pour 2 de nos adhérents. Cette formation a lieu tous les ans.
 - Week-end dans le marais poitevin en octobre avec randonnées, bien sûr, mais également ballade en barque avec les commentaires avisés d'un guide « amoureux » de sa région et repas local avant de rentrer en Sologne.
 - Randonnée autour de Neuvy, en décembre, suivie d'un repas à l'Auberge de Sigloy.



579 marcheurs ont été accueillis par notre équipe le lundi de Pâques, pour la 24^{ème} édition de notre randonnée annuelle « Entre Loire et Sologne »



Au moment du départ de la rando-gourmande

BOZZE AZZURRI



Ballade en barque dans le marais Poitevin



Le réconfort après l'effort

Présidente
Josiane BORNE
02.38.58.19.67

Trésorière
Françoise GUÉRIN
02.38.58.06.24

Secrétaire
Annick BOURGEIX
02.38.57.22.19

Perspectives pour 2011

- Tarif des adhésions :
 - **individuelle: 25€** (24 € en 2010) avec un coût de licence de 18,30 € (IR)
 - **couple: 46€** (45 € en 2010) avec un coût de licence de 35.80 € (FR)
- 25^{ème} randonnée « entre Loire et Sologne » le **25 avril 2011** (lundi de Pâques). Nous invitons tous les habitants à participer à cette sortie. Les différents parcours permettent de randonner en famille. Merci à la municipalité, aux autres associations et à tous les bénévoles qui nous apportent leur aide lors de cette manifestation.
- Sorties **2011** :
 - Février 2011 : soirée cabaret au Diamant Bleu à Barville en Gatinais (site <http://www.le-diamant-bleu.com>).
 - Une sortie au printemps au zoo de Beauval. Cette sortie avait été déprogrammée en 2010 au profit de la randonnée gourmande pour laquelle nous avons reçu de la pub en cours d'année 2010.
 - Sorties diverses selon les opportunités en cours d'année.

Associations

SECTION CARNAVAL

Toujours de l'originalité !!!!



Notre troupe de bénévoles est toujours là pour la réalisation d'un char afin de représenter notre commune au carnaval de Jargeau.

Le thème du carnaval 2011 sera " La Loire " et la Miss Carnaval 2011 est une jeune fille de Neuvy en la personne de SALOMÉ.

Merci à la municipalité et à la société des fêtes pour le soutien qu'elles nous apportent.



Les dates à retenir :

1ère sortie 6 mars 2011

2ème sortie 13 mars 2011

2 Sorties d'été en Juillet 16 et 23 juillet 2011

Nous espérons votre visite lors de ces journées



Participation au carnaval des écoles avec nos chars pour le bonheur des petits et des grands

Pour ceux qui voudraient nous rejoindre :

S'adresser auprès de
Martine et Gérard SABLON

7 rue de Sologne

Le site du carnaval : <http://gsablon.free.fr>

DANSE DE LOISIRS

Tous les lundis soirs, les danseurs de notre petite association se réunissent pour se dégourdir les jambes et apprendre à danser tout en s'amusant.

Cette année, notre présence à la foire aux œufs a été très applaudie. Les danses que nous abordons sont : valse, tango, salsa, madison, cha-cha, java, country, rock, etc.... Depuis notre dernière assemblée, trois nouveaux membres sont entrés au bureau : Viviane Bastard, Jean Boideron et Alain Joest.



Composition du bureau :

Présidente : Viviane Vitré

Vice-président : Jean Boideron

Trésorière : Annick Bourgeix

Vice-Trésorier : Alain Joest

Professeur bénévole : Edwige Blanchard

Secrétaire : Viviane Bastard

Secrét. adj : Edwige Blanchard

Membre : Marie-Reine Patinote

Pour tous renseignements :

Edwige Blanchard : 02.38.57.23.12

Annick Bourgeix : 02.38.57.22.19

Viviane Vitré : 06.29.93.96.40

BAGUETTES MAGIQUES

Venez nous retrouver à la salle des associations pour faire du scrapbooking, échanger vos idées

Le scrapbooking est une façon originale de mettre en valeur vos photos, créer des cartes de vœux, etc.....

C'est également un lieu de partage d'idées.

Vous pouvez venir finir votre broderie, votre tricot, etc...



Chacun(e) peut montrer
aux autres son savoir faire.

**Passez un mardi soir
juste pour voir !!**

Présidente: Blandine Beugnon-Pernin

Secrétaire: Barbara Crosnier

Trésorière: Claude Cousin

Tél: 02.38.58.02.44 ou 02.38.58.26.10

2 rencontres
par mois
1 fois tous les 15 jours

**le mardi soir
de 19h30
à 22h30**

Associations

F. C. NEUVY / GUILLY

Avec la montée en 4^{ème} division
le FC Neuvy Guilly a retrouvé un vrai
championnat en aller / retour

Nous sommes 30 licenciés au club , avec un
tout nouveau président âgé de 21 ans.
Nous avons aussi une équipe de U9 qui joue le
samedi matin en entente avec:
US TIGY VIENNE

L'objectif du club est de se maintenir en 4^{ème}
division.

Pour tout contact Mr Ragu Laurent au
06.78.42.69.18 ou par
mail fc.neuvyguilly@yahoo.fr



Bureau

Président : SULE SUAT
Vice président : Martin Dominique
Secrétaire : Laurent Ragu
Secrétaire adj : Olivier Pétrique
Trésorier : Morgan Amblard
Trésorier adj : Jérôme Charmoy

NEUVY - SPORTS LOISIRS - DÉCOUVERTES

En septembre dernier, l'association a débuté sa
deuxième année d'initiations, de découvertes dans
différentes activités sportives et de loisirs.

En plus des rencontres amicales de basket, hand,
volley, foot et badminton proposées au terrain mul-
tisports, la dizaine d'ados et la vingtaine d'adultes
inscrits ont ainsi pu découvrir les échasses urbaines
et le Laser Game, pratiquer le roller avec le club
d'Orléans, supporter l'équipe orléanaise de basket
contre Nancy au zénith, participer à une boum et à
un tournoi de poker.



Le programme de janvier est le suivant :

- visite de la société Cargill à St Cyr en Val
(fabricant de nuggets pour McDonald)
- ONE WOMAN SHOW d'Aurélié Charrier à la salle
des fêtes (le 29.01.2011)
- puis dans l'année : plongée, canoë, concert à l'é-
glise de Neuvy, cyclisme sur piste, boum, poker...

Cotisations annuelles :

10-15 ans : 30 euros
16 ans et plus : 45 euros
Couple : 70 euros

Famille (3 membres minimum) : 60 euros

Contact :

06.25.58.42.59
neuvysld@yahoo.fr

Les membres du bureau :

Sylvain Mauduit
(président),
Jean-Luc Letexier (vice-président),
Alexandre Desbois (trésorier), Pauline Labelle (trésorière adj),
Sandrine Cornet (secrétaire), Emilie Puslecki (secrétaire adj)



Associations

TWIRLING BATON CLUB

Le twirling bâton est un sport agréé par la Direction de la Jeunesse et des Sports, géré par la Fédération Française de Twirling Bâton, et affilié au Comité National Olympique et Sportif.



Il a droit de cité depuis de nombreuses années à Neuvy comme à Tigy.

3 activités définissent ce sport artistique, méconnu du public :

- ⇒ Le maniement du bâton, demandant aux athlètes une grande dextérité, et beaucoup d'entraînement,
- ⇒ La danse ou expression corporelle sur un support musical, tout en maniant le bâton,
- ⇒ Des mouvements gymniques adaptés au twirling.

Les entraînements ont lieu au Foyer Rural de TIGY :

- Le lundi de 17H30 à 19 H pour les débutants à partir de 5 ou 6 ans
- Le Mercredi de 18H30 à 20H30 et le Vendredi de 17H30 à 20H pour les autres ;

Pour 2011, le club présentera des athlètes dans les 3 filières :

Nationale 1 : 1 soliste minime

Nationale 2 : 1 équipe Benjamine, 1 équipe Junior, 1 soliste benjamine, 1 soliste minime, 2 solistes cadettes, 2 solistes Junior, 2 solistes Senior, 1 duo Senior

Nationale 3 : 3 solistes Benjamines, 1 soliste Cadette, 1 Duo Benjamin

Le club espère renouveler sa performance de 2010 où l'équipe minime a terminé 2ème au championnat de France Nationale 2 à Roanne

Pour tous renseignements, s'adresser à la Présidente Mme MENEAU Nadine au 02.38.58.12.15 ou au 06.67.60.59.58, ou lors des jours d'entraînement.

Nous vous présentons nos meilleurs vœux pour l'année 2011



Podium championnat de France 2010 (2ème place)



Athlètes en compétition pour 2011



Twirling Loisirs

Associations

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Les Aînés de la commune

Vous rappelle ses différentes activités :

- ⇒ **Tous les 2^{ème} et 4^{ème} mercredis** de l'année (Belote – Rummikub – Scrabble – Yam's – Domino et Goûter), de 14h15 à 16h : Atelier Bureautique
Le 4^{ème} mercredi à 18h : Atelier Sophrologie.
- ⇒ **Tous les jeudis** : marche entre Val et Sologne - départ 14h à l'ancienne mairie et en été 9h30
- ⇒ Repas publicitaire (23/02/2011)
- ⇒ Assemblée Générale (30/01/2011)
- ⇒ Trois Après-midi d'amitié par an (20/03-10/07-16/10/11)
- ⇒ Une sortie Exceptionnelle (2009 Bergerie La Ferté – 2010 Canal Briare)



- ⇒ Repas de fin d'année en novembre
- ⇒ Voyages proposés par les Aînés Ruraux (U.D.C.A.R.L.) d'une journée à une semaine, ainsi qu'un programme pour les personnes à mobilité réduite.
- ⇒ Stage informatique bureautique - internet et aide aux aidants, organisé par les Aînés Ruraux



Toute personne peut adhérer à notre Club. Nous souhaitons l'adhésion de plus jeunes (50/65 ans). Nous avons une action sociale à mener tel le plan sécurité sociale, la place des retraités dans la société, la perte d'autonomie, etc.

Collecte :

- Opération « Sirène du Cœur » : récupérer les radiographies pour achat défibrillateur
- Lunettes usagées : Croix de Malte

Renseignements Simone Dubé : 02 38 58 03 59

ANCIENS COMBATTANTS

F. N . A. C. A.

Regroupement

Neuvy - Guilly - Tigy - Vannes

Nous participons à toutes les cérémonies commémoratives : 19 mars, 8 mai, 14 juillet, 11 novembre, dans nos villages respectifs.

Nos activités pour cette année :

- ⇒ le 23 janvier : Loto à Tigy
- ⇒ Le 19 mars : Célébration du cessez le feu en Algérie, à Orléans et Vannes sur Cosson
- ⇒ Le 23 octobre : Loto à Tigy
- ⇒ Le 27 novembre : concours de belote à Vannes sur Cosson
- ⇒ Une sortie de 3 jours programmée dans le nord

Composition du bureau:

Président: Jean CONTREPOIDS - Tigy

Vice-président: Claude MORIN - Vannes

Trésorier: Jean-claude SCHMIT - Vannes

Secrétaire: Raymond FREVAL - Tigy

**Responsable pour Neuvy :
Francis MAXIMILIEN**

Associations

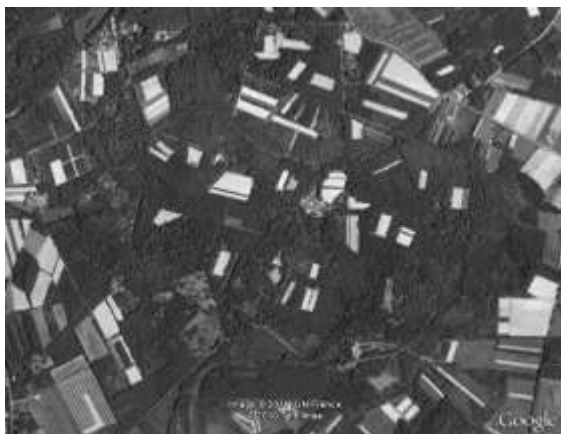
HISTOIRE D'UN VILLAGE



Le temps passe, l'année 2010 n'aura pas été assez longue pour mener l'ouvrage à terme malgré le travail assidu de Gaston Pouillot assisté de Joël Derouet. Il n'a pas été possible d'avancer comme ils l'auraient souhaité.

A l'occasion de la Foire aux Œufs nous avons fait une présentation d'une partie de ce que nous avons en documents et photos. Nous sommes satisfaits du résultat. Beaucoup de visiteurs et nombreuses questions, ce qui nous a permis de recueillir quelques renseignements et photos complémentaires. Avec une petite variante, il est possible que nous renouvelions cette présentation à l'occasion de la prochaine Foire aux Œufs.

Au cours de l'année, nous avons rencontré beaucoup de personnes, notamment Mme Bouygues, afin de se rendre sur la propriété du Luet pour y retrouver l'endroit où l'avion américain s'est écrasé au retour d'une mission en 1944. En présence du garde Philippe Morin, nous avons aussi revu l'emplacement de l'ancienne briqueterie au lieu-dit La Vacherie ainsi que les vestiges de l'ancienne ferme. Cette sortie a été très enrichissante.



En septembre nous avons pris rendez-vous avec le doyen du village, M. Roger Changeux lors de son 102^{ème} anniversaire.

D'une façon très agréable il a pu nous raconter sa vie au fil des ans, avec ses bons et mauvais moments. Entouré d'une partie de ses enfants nous avons trinqué en lui souhaitant bonne santé et encore de nombreux jours heureux.



En ce qui nous concerne, Gaston Pouillot fait une pause sur ses nombreuses activités hors commune afin d'avancer un peu plus vite. L'ouvrage est en gestation, il verra le jour afin de faire partager à chacun l'histoire locale, les bons et les mauvais souvenirs. Le tout sera agrémenté de nombreuses photos et quelques anecdotes.

Pour la génération montante, qu'elle sache combien la vie était rude. Le confort et le progrès sont toujours arrivés au compte gouttes.

Les personnes intéressées par la vie du village peuvent venir nous rejoindre, elles seront toujours les bienvenues

Pour les membres du bureau de l'association
Le président Robert Poignard

Contact :

Gaston POUILLOT au 02.38.58.29.24
Courriel : gaston.pouillot@wanadoo.fr

Composition du bureau:

Président: Robert POIGNARD, Vice président: Alain POMMIER (maire adjoint),
Secrétaire: Gaston POUILLOT, Secrétaire adjte: Bernadette FRANCILLON,
Trésorier: Joël DEROUET, Trésorier adjt: Pierre VALLÉE
Autre membres:
Pierre BOULLIER, Pierre GRANDJEAN, Hubert FOURNIER(maire), Arlette BOU-
LOUMIÉ, Didier NOLLET, Pierre MAROIS, Max ROBICHON,

Associations

TENNIS CLUB



Le changement de cap à été apprécié, la section « TENNIS LOISIRS » comptait 40 adhérents en fin de saison.

Le repas du club, en janvier, s'est bien déroulé dans une ambiance festive et avec la participation des musiciens des Carnutes, dirigé par Philippe Allaire à qui le club adresse ses remerciements.

La pétanque de Mai avec l'association N.S.L.D a vu moins de participants que l'an passé, mais peut-être que la date a été mal choisie ; il s'agissait du week-end de Pentecôte.

La première journée champêtre a vu beaucoup de monde et les rencontres en doubles surprises ont été nombreuses, l'ambiance était très bonne et cette journée a permis aux adhérents de se rencontrer et de se mesurer. On ne peut pas dire la même chose pour la seconde, en avril, où il n'y avait pratiquement que les membres du bureau.....d'où la déception de ce dernier.



Cette année le tournoi interne a été organisé entre le 2 mai et le 27 juin avec le tennis club de Guilly et le tennis de Sigloy.

Pour le tennis club de Neuvy, nous avons 5 femmes inscrites et 10 hommes. Le tournoi s'est fait en plusieurs poules. François Petit et Jérémy Chartrain sont parvenus jusqu'en demie finale hommes et Karine Meneau et Cécilia Jobard chez les filles.

Cécilia a gagné la finale dame contre Anne-Lise Brague de Guilly

La finale homme s'est jouée entre Arnaud Neveu et Guillaume Souesme de Guilly et c'est Arnaud qui a gagné.



Le tournoi s'est clôturé par un barbecue organisé par Guilly – 9 personnes de notre club étaient présentes.

L'après midi nous avons fait un tournoi de double en poules qui s'est terminé par la victoire de Ludovic Jobard et d'Arnaud Neveu. Très bonne ambiance, à refaire en 2011.

Nous sommes surtout contents que le court de tennis soit occupé chaque semaine par les élèves de l'école, encadrés par leur

instituteur ou institutrice et d'un moniteur en formation. Les Zygomatic's l'ont aussi utilisé pendant les vacances scolaires et l'association N.S.L.D. doit aussi y faire un samedi d'activité.

L'année 2010/2011 est commencée et nous espérons avoir de nouveaux adhérents parmi les derniers arrivants dans le village, ils pourront constater qu'il est facile de jouer sur un court agréable, dans un cadre calme et à des tarifs attractifs. Pas d'augmentation pour les cotisations. Dany, Karine et Elodie vous accueilleront chaleureusement.

Nous vous rappelons que le repas interne du club aura lieu le 2 avril 2011 à la salle polyvalente avec possibilité d'inviter des amis et les adhérents du Tennis Club de Guilly y feront peut être parti. Au cours du repas, spectacle avec « Les Risquetouts » et peut être musique avec l'orchestre de Philippe Allaire comme l'an passé.



TARIFS 2010 - 2011

Tennis loisirs:		
Enfants (-16ans)	9€	Si vous désirez être licencié, rajouter au tarif loisir, le prix de la licence, soit 19€50 pour les adultes, 12€ pour les jeunes -18ans
Ados (16-18ans inclus)	15€	
Adultes (19ans et plus)	25€	
Couples (adultes)	45€	
Famille (3 personnes)	50€	

Pour toutes informations contactez-nous par mail
tennisclubneuvy@yahoo.fr
ou Danielle LUCAS 06.16.04.70.07

Le Tennis Club vous souhaite une bonne année 2011

Associations / Divers

ASSOCIATION G.V. NEUVY

En septembre, les cours de gymnastique volontaire ont repris, on peut y participer pour un forfait de 95€ avec la possibilité d'assister aux 4 cours proposés (58 adhérents) :

Sigloy : mardi de 19h à 20h
Guilly : mardi de 20h15 à 21h15
Neuvy : jeudi de 19h30 à 20h30
Neuvy : vendredi de 14h30 à 15h30
(cours séniors)

Les cours sont suspendus durant les congés scolaires et prennent fin début juillet par une marche et un pique-nique convivial.

Poursuite de l'activité : « **Acti'March** » destinée à apprendre à mieux marcher et à gagner en capacité thoracique avec 12 adhérents, à Neuvy le vendredi de 15h45 à 16h45 (100€ et de 75€ pour les adhérents de la gym.)

Depuis le 17 Novembre, ouverture d'un cours pour les enfants

de 3 à 6 ans : « **les 3 Pommes** » le mercredi de 11h15 à 12h15 à la salle polyvalente de Neuvy, pour une cotisation de 90€/an. (13 adhérents)



Composition du bureau :

Présidente : Stéphanie Barberousse	tél. : 02 38 58 14 35
Vice-présidente : Janine Pommier	tél. : 02 38 58 05 00
Trésorière : Colette Miot	tél. : 02 38 58 12 07
Secrétaire : Claudine Fichou	tél. : 02 38 58 08 92
Secrétaire adjointe : Annette Larue	tél. : 02 38 58 12 63
Membres actifs : Hélène Cimetière	tél. : 02 38 58 61 30
Dominique Simon	tél. : 02 38 57 23 92

Pour tout renseignement, contacter un des membres du bureau.

Liste des Associations

BAGUETTES MAGIQUES

Contacts : Barbara Crosnier..... 02.38.58.26.10
Blandine Beugnon-Pernin 02.38.58.02.44

BIBLIOTHÈQUE

Contact : Mairie..... 02.38.58.02.17

CLUB LOISIRS ET AMITIÉ

Contact : Simone Dubé..... 02.38.58.03.59

COOPÉRATIVE SCOLAIRE

Mme Aubin-Maquet (directrice)..... 02.38.58.17.21

DANSES DE LOISIRS

Contact : Annick Bourgeix..... 02.35.57.22.19

FOOTBALL CLUB NEUVY/GUILLY

Contact : Laurent Ragui..... 06.78.42.69.18

G.V. NEUVY

Contact : Stéphanie Barberousse..... 02.38.58.14.35

LES ZYGOMATIC'S

Contact :leszygomatics@orange.fr

GRAINES DE GAULOIS

Contact : Hélène Guérin..... 02.38.76.16.02

NEUVY HISTOIRE D'UN VILLAGE

Contacts : Gaston Pouillot..... 02.38.58.29.24
.....gaston.pouillot@wanadoo.fr
Robert Poignard 12, rue des Cassines

NEUVY SPORTS LOISIRS DÉCOUVERTES

Contact : Sylvain Mauduit..... 06.25.58.42.59
.....neuvysld@yahoo.fr

RANDO NEUVY

Contact : Josiane Borne..... 02.38.58.19.67

SECTION CARNAVAL

Contact : Martine et Gérard Sablon http://gsablon.free.fr

SOCIÉTÉ DES FÊTES

Contacts : Serge Minier..... 02.38.58.09.57
Michel Beaufils..... 02.38.58.19.34

SULLIAS BANDA

Contact : Alain Meunier..... 06.99.00.44.55

TENNIS CLUB

Contact : Danielle LUCAS..... 06.16.04.70.07
.....tennisclubneuvy@yahoo.fr

TRIBU DES CARNUTES

Contact : Philippe Allaire 02.38.58.07.74
.....tribu.des.carnutes@sfr.fr

TWIRLING BÂTON

Contact : Nadine Meneau..... 02.38.58.12.15

USEP

Contact : Corinne Antore..... 02.38.58.17.21

LES P'TITS LOUPS DE NEUVY

Contact : lesptitsloupsdeneuvy.wifeo.com 02.38.57.24.45

LES RISQUETOUTS

Contact : Ludovic Jobardlesrisquetouts@wanadoo.fr

Renseignements administratifs

OÙ ET COMMENT OBTENIR LES DOCUMENTS ADMINISTRATIFS ?

Extrait ou copie intégrale d'acte de naissance

- Mairie du lieu de naissance
 - Indiquer la date de naissance, nom, prénoms, nom de jeune fille pour les femmes mariées.
 - Gratuit
 - Joindre une enveloppe timbrée.
- Les personnes de nationalité française, nées à l'étranger, doivent s'adresser au :
Service Central de l'Etat Civil,
11 rue de la Maison Blanche
44941 Nantes cedex 09

Reconnaissance prénatale

- A faire avant la naissance
- Dans toutes les mairies
- Présence obligatoire des 2 parents en cas de vie commune
- Pièces d'identité
- Justificatif de domicile
- Gratuit

Pour déclarer une naissance

- Se présenter à la mairie du lieu de naissance dans les 3 jours
- Certificat d'accouchement
- Livret de famille pour les personnes mariées ou copie intégrale de l'acte de naissance des 2 parents (pour les personnes non mariés)
- Copie de l'acte de reconnaissance
- Un carnet de santé vous sera délivré par l'hôpital: conservez-le précieusement, il vous sera toujours demandé.
- Gratuit

Formalités pour mariage

- Dossier à retirer à la mairie du domicile
- Copie intégrale acte de naissance pour chacun des époux
- Attestation sur l'honneur du domicile
- Liste des témoins et photocopies de leur carte d'identité
- Gratuit

Extrait ou copie intégrale d'acte de mariage

- Mairie du lieu de mariage
- Indiquer la date du mariage, nom, prénoms
- Gratuit
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse.

Certificat de vie commune

- Mairie du domicile
- Cartes d'identités ou passeport
- Justificatif de domicile
- Présence des intéressés
- Gratuit

Pour déclarer un décès

- Se présenter à la mairie du lieu de décès dans les 24 heures
- Livret de famille
- Certificat de décès établi par le médecin
- Gratuit

Extrait d'acte de décès

- Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile
- Joindre une enveloppe timbrée à votre adresse
- Gratuit

Certificat de vie

- Mairie du domicile
- Carte d'identité, livret de famille ou extrait de naissance
- Présence du demandeur
- Gratuit

Certificat d'hérédité

- La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus de certificat d'hérédité. Voir avec un notaire

Légalisation de signature

- Mairie du domicile
- Pièce d'identité
- Signature à faire sur place à la mairie
- Gratuit

Livret de famille

- Mairie du lieu de mariage
- EN CAS DE PERTE, fournir l'état civil des conjoints et des enfants. DIVORCE: l'ex-conjoint pourra obtenir un duplicata
- Gratuit

Pacte Civil de Solidarité (PACS)

- Greffe du tribunal d'instance du lieu de la résidence commune
- Convention écrite en double exemplaire
- Une pièce d'identité des 2 personnes
- Copie intégrale de l'acte de naissance avec filiation, de chaque personne
- Une attestation sur l'honneur qu'il n'y a pas de liens de parenté avec l'autre partenaire
- Une attestation sur l'honneur indiquant que la personne fixe sa résidence commune dans le ressort du tribunal d'instance où elle fait la déclaration conjointe

Certificat d'autorisation de sortie du territoire délivré aux mineurs de nationalité française

- Mairie
- Livret de famille + carte d'identité du mineur
- Gratuit
- Demande à faire par le représentant légal.

Inscription sur la liste Électorale

- Mairie du domicile
- Les inscriptions se font toute l'année avant le 31 décembre (date limite) pour prendre effet le 1er mars de l'année suivante.
- Pièce d'identité prouvant la nationalité française
- Justificatif de domicile
- Avoir 18 ans et la nationalité française.
- Gratuit

Carte nationale d'identité, valable 10 ans

- Imprimé à retirer à la mairie du domicile
- 2 photos (photographe) récentes et identiques
- Copie intégrale d'acte de naissance avec filiation (uniquement pour une première carte)
- 1 justificatif de domicile
- Présence indispensable pour l'empreinte digitale et la signature
- Pour les enfants mineurs, autorisation du père ou de la mère
- En cas de divorce: jugement pour la garde des enfants (obligatoire)
- Gratuit si 1ère demande ou sur présentation de l'ancienne carte d'identité
- Droit de timbre de 25€ en cas de non-présentation de la carte à renouveler

Passeport adulte, valable 10 ans passeport mineur, valable 5 ans

- La mairie de Neuvy en Sullias ne délivre plus les passeports
- S'adresser à la Mairie de Sully-sur-Loire ou à la mairie de Châteauneuf sur Loire (prendre rendez-vous)
- Documents à fournir:
 - Copie intégrale de l'acte de naissance
 - Justificatif de domicile
 - 2 photos d'identité
 - Copie de la carte d'identité (facultatif)
 - En cas de perte ou de vol : une déclaration de perte ou de vol
 - En cas de renouvellement : copie de l'ancien passeport
 - Droit de timbre: 86€ adulte
 - Pour les mineurs:
 - + Justificatif du représentant légal
 - Pièce d'identité du représentant légal
 - Si besoin: jugement de divorce, déclaration conjointe exercice parental, jugement de tutelle
 - Droit de timbre de 42€ pour les +15ans et de 17€ pour les - de 15 ans
 - Un passeport d'urgence peut être délivré (valable 1 an)

En cas de perte ou de vol

- (carte d'identité, carte grise, permis de conduire, passeport)
- Déclaration à faire à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
 - A l'étranger: aux autorités de polices locales, au consulat de France le plus proche

Attestation de recensement

- Mairie du domicile dans les 3 mois suivant les 16 ans
- Carte d'identité
- Livret de famille des parents
- Gratuit

Extrait de Casier judiciaire

- S'adresser au Service Central du Casier Judiciaire National
107, rue Landreau 44317 Nantes cedex3
ou par Internet à:
www.cjn.justice.gouv.fr.
- Indiquer son état civil, son adresse
- Gratuit

Comment obtenir un certificat de nationalité française

- Greffe du Tribunal d'Instance du domicile
- Livret de famille ou toutes pièces prouvant votre nationalité
- 1 justificatif de domicile
- Copie intégrale de l'acte de naissance

Renouvellement carte de séjour étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renouvellement de carte de travail étranger

- Préfecture
- 3 photos, carte de séjour, passeport

Renseignements administratifs

Carte grise

- Pour tout changement de domicile: à faire obligatoirement dans un délai d'un mois après le déménagement sous peine d'amende
- Mairie ou préfecture
- Certificat de vente
- Certificat d'immatriculation
- Ancienne carte grise barrée et signée
- Justificatif de domicile
- Photocopie de la carte d'identité du demandeur
- 1 justificatif de domicile
- Contrôle technique datant de moins de 6 mois
- Règlement par chèque

En cas de perte ou de vol

- Déclaration à faire à la gendarmerie du lieu où s'est produit le vol
- A l'étranger: aux autorités de polices locales, au consulat de France le plus proche

Duplicata de permis de conduire

- Mairie ou préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- 2 photos d'identité
- 1 enveloppe timbrée au tarif recommandé

Duplicata de carte grise

- Mairie ou préfecture
- Récépissé de la déclaration de perte ou de vol
- 1 pièce d'identité
- 1 justificatif de domicile
- Règlement par chèque

Permis de construire, aménager, démolir

- Mairie
- Dossier en 4 exemplaires (demande de permis de construire, plan de situation et plan de masse, plans de construction, coupes graphiques, perspective volet paysager)
- Gratuit

Déclaration préalable

- Mairie
- Pour les travaux n'excédant pas 20 m², pour les clôtures, piscines, modifications de façades, murs supérieurs ou égal à 2 m
- Dossier en 2 exemplaires (même chose que pour le permis)
- Gratuit

Certificat d'urbanisme

- Mairie - Notaire - Géomètre
- Dossier en 3 exemplaires, plan de situation, plan de masse
- Gratuit

Demande d'alignement

- Mairie

Assainissement individuel

- Imprimé de déclaration en mairie

Permis de détention chiens dangereux

- Mairie du domicile
- Carte d'identification du chien
- Vaccin antirabique
- Attestation comportementale à fournir
- Attestation d'aptitude du propriétaire
- Voir article page 15

DURÉE DE CONSERVATION DE NOS PAPIERS

À VIE

- Accidents du travail: Tous les documents concernant les accidents
- Actes de donation
- Actes de naissance
- Actes de reconnaissance d'enfants
- Autres jugements
- Bulletins d'allocations chômage
- Bulletins de salaire (*Jusqu'à la retraite*)
- Carnet de santé
- Carnet de vaccination
- Carte d'identité
- Certificats de travail (*Jusqu'à la retraite*)
- Contrats d'assurance vie
- Contrat de mariage
- Contrat de travail (*Jusqu'à la retraite*)
- Diplômes et équivalences
- Dossiers médicaux (examens, analyses, radios...)
- Jugement d'adoption
- naturels
- Jugement de divorce
- Livret de Caisse d'Épargne
- Livret de famille
- Livret militaire
- Livret scolaire
- Mémoires et Thèses
- Passeport
- Permis
- Permis de séjour
- Relevés de carrière et de points de retraite (*Jusqu'à la retraite*)
- Testament, Succession
- Titres de pensions
- Titres de propriété des biens acquis

30 ans

- Avis de remboursement d'un sinistre ou d'un accident corporel
- Reconnaissance de dette dans le cas de prêts entre particuliers
- Tous documents concernant la construction, les gros travaux ou les réparations effectuées sur les logements dont vous êtes propriétaire
- Frais de séjour en hôpital
- Reconnaissance de dettes entre particuliers
- Relevés des charges de copropriété
- Relevés de points des caisses de retraite
- Certificat de travail, avis d'arrêts de travail, versement des prestations de la sécurité sociale

10 ans + l'année en cours

- Contrats de prêts immobiliers
- Dossier de sinistre
- Talons de chèques, relevés bancaires
- Bordereau de versement en liquide, ordres de virements

5 ans + l'année en cours

- Arriérages de rentes et de pensions alimentaires
- Justificatifs de paiements des cotisations SS et URSSAF (dans le cadre des emplois familiaux par exemple)
- Baux de location (5 ans après le départ du logement que vous soyez le locataire ou le bailleur)
- Factures EDF-GDF
- Avis d'échéance et justificatifs de paiement des contrats d'assurance-vie
- Documents concernant le chômage
- Quittance de loyer
- État des lieux
- Cotisations d'assurance vie

4 ans + l'année en cours

- Copies des déclarations d'impôts
- Avis d'imposition
- Redevance T.V.

2 ans + l'année en cours

- Avis d'imposition des taxes d'habitation et foncières
- Contrats de prêts à la consommation (2 ans après la dernière mensualité)
- Factures de petits appareils ménagers (sauf si garantie plus longue)
- Factures d'eau
- Mandats postaux
- Décomptes de remboursements de Sécurité sociale et de mutuelle
- Contrats d'assurance et avis de réception de résiliation des contrats
- Compte-rendu de visite au contrôle technique automobile. A compter de 1996 : 2 ans
- Bordereaux de versements des allocations familiales
- Doubles des lettres recommandées
- Quittances de primes d'assurances (hors assurance vie)
- Remboursements de la Sécurité sociale

1 an + l'année en cours

- Factures de téléphone
- Ordres de prélèvement automatique
- Récépissés d'envoi de recommandé
- Notes de frais d'hôtel ou de restaurants

3 mois

Extraits de naissance, de mariage ou de décès.

A GARDER SUR SOI

- ☞ Carte d'identité, passeport
- ☞ Permis de conduire
- ☞ Carte de Sécurité Sociale
- ☞ Carte de groupe sanguin

Artisans. Commerçants. Divers

ARCHITECTE	<i>Frédéric HUBERT</i> 02.38.58.00.81 <i>Le Bois de Bouan</i>
AUX SAVEURS DU SULLIAS <i>Traiteur: mariages, buffets, cocktails....</i>	<i>SARL FOURNIER</i>02.38.58.02.25 <i>Z.A la Grande Bourrelière</i>
Bar Tabac « ARTS HOME CAFÉ »	<i>Rénato BATTAGLIA</i> 02.38.58.11.18 <i>9, place du Bourg</i>
Bois de Chauffage, Débardage	<i>Claude BRIAIS</i>02.38.58.37.92 <i>Le Petit Pommier</i>
BOIS ENTRETIEN SERVICE	<i>Sébastien GAUTHIER</i>06.82.88.82.60 <i>48, rue de Mont</i>
BOULANGERIE, PÂTISSERIE	<i>Jérôme PÉDRONO</i>02.38.58.02.13 <i>7, Place du Bourg</i>
B.D.C. Accessibilité <i>Agencement pour personnes à mobilité réduite</i>	<i>Denis BARBEREAU</i> 06.03.19.79.48 <i>71, rue des Moulins</i>
CATHY STYLE <i>Salon de coiffure</i>	<i>Catherine GESSAT</i> 02.38.58.05.22 <i>11bis, place du Bourg</i>
CCID+ <i>(Travaux d'électricité générale, confort habitat...)</i>	<i>Daniel BLANCHARD</i> 06.17.94.41.29 <i>54, rue de Mont</i>
Centre RUDIOBUS: gîte d'Étape	<i>Denis GUÉRIN</i>02.38.58.05.05 <i>9, route des Beauvinières</i>
CLIM 45	<i>Gérald COURAPIED</i>06.61.50.36.36 <i>12, rue de Mont</i>
LE CHAT QUI FILE <i>Retouches de vêtements</i>	<i>Muriel SCOLCA</i> 06.81.34.73.66 <i>11, rue des Genêts</i>
LES ÉCURIES DE NEUVY	<i>Christelle GILLE</i>02.38.57.29.86 <i>Route des Beauvinières</i>
ÉPICERIE VIVAL	<i>Lydia DELAUNAY</i> 02.38.58.19.53 <i>11, Place du Bourg</i>
GARAGE AUTO	<i>François NAUDIN</i>02.38.58.10.72 <i>10, route de Tigy</i>
IKEBANA FLEURS <i>Services à la personne</i>	<i>Céline GUEGAN</i>02.38.58.11.78 <i>4, impasse Verger</i>
JARDINAGE - BRICOLAGE	<i>Thierry BLANCHARD</i> 06.33.60.48.00 <i>1, Chemin du Gué des Rivières</i>
LAURE COIFFURE <i>Coiffure à domicile</i>	<i>Laure EDET</i> 06.65.64.57.97 <i>4, place de l'Église</i>
MENUISERIE GÉNÉRALE	<i>Éric THÉNAULT</i>02.38.58.15.63 <i>Z.A la Grande Bourrelière</i>
PENSION DE CHEVAUX	<i>Frédéric GIRARD</i>02.38.58.18.01 <i>La Cheminée Verte</i>
PRODUCTION D' OEUFs <i>Conditionnement</i>	<i>DOMAINE DE L'ORME</i>02.38.58.02.16 <i>Route du Domaine de l'Orme</i>
REIKI BIEN- ÊTRE	<i>Evelyne MARRUÉCOS</i> 06.60.36.74.06 <i>27, rue des Cassines</i>
SOL'EXPERT <i>Carrelage, Faïence, Terrasse</i>	<i>Arthur RIBEIRO</i>06.68.51.08.01 <i>21, rue des Cassines</i>
S.T.F' ELEC	<i>Stéphane VIDOQUE</i> 06.21.67.64.43 <i>10 ter, Chemin de Massy</i>
TAILLEUR DE PIERRE, cheminées	<i>Florindo DA ROCHA</i> 02.38.58.08.17 <i>1, rue du Val</i>
TAXI MURIEL	<i>Muriel DUPEU</i> 06.65.14.77.50 <i>La Colonie</i>
TERRASSEMENT	<i>S.A.R.L. MENEAU-GÉRIN</i>06.82.13.04.57 <i>16, rue du Mothois</i>

MENEAU GERIN
Terrassement | Assainissement

POSE FOSSE TOUTES EAUX NOUVELLES NORMES
LIVRAISON (Tout volume) : SABLE,
GRAVIER, CALCAIRE, TERRE VÉGÉTALE...
NIVELAGE ET EVACUATION DE TERRE
CHEMIN D'ACCÈS
RACCORDEMENT PAVILLONS
DEMOLITION BRIQ
TROU À LA TARRIÈRE
CARROYAGE À LA SCIE-CLOCHE
BALAYAGE ROUTE ET BORDURE

MENEAU GERIN
16 BIS rue du Mothois | 45510 NEUVY EN SULLIAS
Tél./Fax. 02 38 58 13 10
www.meneau-gerin.com | salmeneaugerin@free.fr

AIM Concept
Assistance Informatique & Multimédia

Patrick COLLAS
Gérant

06 14 47 57 53 - aimconcept@live.fr
Service à domicile - Intervention rapide

Réparation, Vente, Conseils, Formation
Informatique, Multimédia, Internet

45bis Chemin de l'oeuf - 45510 TIGY

Votre TRAITEUR
"aux Saveurs du Sullias"

Mariage Buffet Cocktails
Repas d'affaires

ZA 45510 NEUVY EN SULLIAS

Tél: 06.30.62.57.31 / 02.38.58.02.25
Email: saveursullias@wanadoo.fr / www.saveursullias.com

MENUISERIE GÉNÉRALE
SARL THÉNAULT

Fenêtres - Portes - Volets
Bois - Alu - PVC
Cuisines - Salles de Bains
Escaliers - Aménagements de Combles

Z.A. La Grande Bourrelière - 45510 Neuvy en Sullias
Tél./ Fax : 02.38.58.15.63 - Portable : 06.76.97.13.59

VAL DEPANNAGE
Dépannage électro-ménager, électricité
automatisme, plomberie, chauffage

Jérôme LANSON
02 38 46 53 63
06 11 24 67 28
val-depannage@sfr.fr
113 Chemin du Chevallieret 45510 TIGY

GARAGE NAUDIN
VENTES TOUTES MARQUES

TOURISME • POIDS LOURDS

10, route de Tigy - 45510 NEUVY EN SULLIAS
02 38 58 10 72

ALLO RECUP AUTOS
Démolisseur agréé

Vente pièces détachées
Toutes Marques
Achats ferraille et métaux

ATTENTION Enlèvement **GRATUIT** tous véhicules **ENTIERS**

Agréé par la Préfecture N° PR4500003D
Route de Châteauneuf-sur-Loire - D. 11
45510 TIGY
www.allo-recup-autos.com

02 38 58 12 37
06 07 41 37 68
Fax. 02 38 58 18 44

NOUVEAU TAXI * MURIEL *

06.65.14.77.50
02.38.58.39.97

Muriel, à votre service !
7/7 Jours - Toutes distances
Aéroports - Gares - Hôpitaux
Transports de Malades Assis
commune de stationnement
Sully sur Loire. Véhicule Climatisé.



Trésor de Neuvy – Le Cheval de bronze

Conception et réalisation:
Mairie de Neuvy-en-Sullias

Impression:



650 exemplaires